
U d'/of OTTAWA
39003000967223

ABBÉ CH. URBAIN
Docteur ès lettres.

LES PREMIÈRES RÉDACTIONS DE LA LETTRE A L'ACADÉMIE

PAR FÉNELON

PUBLIÉES AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

(Extrait de la *Revue d'histoire littéraire de la France.*)

PARIS
ARMAND COLIN ET Cie, ÉDITEURS
5, RUE DE MÉZIÈRES, 5

1899



LES PREMIÈRES RÉDACTIONS

DE LA

LETTRE A L'ACADÉMIE[1]

I

On croit généralement que le premier jet de la *Lettre à l'Académie* est un Mémoire imprimé dans la belle édition des œuvres de Fénelon donnée par le P. de Querbeuf chez François-Ambroise Didot (tome III, Paris, 1787, in-4, p. 449-460). Ce Mémoire, reproduit dans l'édition de Versailles (t. XXI, p. 145-155), a parfois trouvé place en tête des éditions classiques de la *Lettre à l'Académie.* Le regretté M. Marty-Laveaux a retrouvé à la bibliothèque Mazarine (A, 16 260, Réserve) un exemplaire peut-être unique d'une impression primitive de ce travail, dont on avait depuis longtemps perdu le souvenir, et il en a signalé l'existence, au tome Ier des *Registres de l'Académie française* (Paris, 1895, p. 582)[2].

1. Extrait de la *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 3, 1899.

2. Cet exemplaire est intitulé : *Avis sur les occupations de l'Académie, imprimé par ordre de la Compagnie*, et porte en sous-titre les mots : *Pour obéir à ce qui est porté dans la délibération du 23 novembre 1713*, que Querbeuf transporte dans le texte même. Il y a entre le texte donné par Querbeuf et celui de la Mazarine quelques autres différences. Voici les plus intéressantes :

« M. Prior... qui a le plus étudié (Maz. ajoute : par les règles) notre langue. » — « Il faudrait convenir que tous les Académiciens qui sont à Paris, seraient obligés d'apporter par écrit ou d'envoyer (Maz. aj. : à l'Académie) chaque jour d'assemblée... » — « De ces remarques mises en ordre on pourra aisément former le plan d'une nouvelle grammaire française, et elle sera (Maz. : qui sera véritablement celle de l'Académie et) peut-être la seule bonne... » — « Il est impossible de faire une édition du dictionnaire à chaque changement; et cependant ces changements le rendraient défectueux en peu d'années, si l'on ne trouve (Maz. : trouvait) le moyen d'y suppléer... et le dépôt éternel de tous les changements que (Maz. : qu'y) fera l'usage. » — « La Cour et la Ville...; donc (Maz. : et) l'intérêt que chacun prendra à la question qu'il aura proposée... » — « Il faudra imprimer régulièrement et au commencement de chaque trimestre le travail (Maz. . recueil) de tout ce qui aura été fait dans le trimestre précédent. » — « Nous avons, dans les Remarques de l'Académie sur le *Cid* et dans ses observations sur quelques odes de Malherbe, un modèle très parfait de (Maz. : un modèle de) cette sorte de travail; et l'Académie ne manque ni de lumières ni du courage nécessaire pour l'imiter (Maz. ajoute : et même pour le surpasser). » — « Le public ne jugera pas indigne

Or ce mémoire, à mon avis du moins, n'est pas de Fénelon.

Remarquons d'abord que le P. de Querbeuf ne dit pas sur quoi il l'imprime. C'est sans doute sur une copie manuscrite; mais d'où lui venait-elle, et sur quoi s'est-il appuyé pour voir là une œuvre de Fénelon? Il n'a pas jugé à propos de nous en instruire. D'un autre côté, l'exemplaire imprimé de la Mazarine n'a qu'un titre de départ, et s'il a, ce qui est probable, porté le nom de son auteur, du moins en son état actuel, il n'offre rien qui puisse nous l'apprendre. Nous conservons donc toute liberté de rechercher si l'opuscule en question est bien dû à la plume de l'archevêque de Cambrai.

Notez, je vous prie, que l'exemplaire de la Mazarine provient certainement d'une impression faite par l'ordre de l'Académie, tandis que les *Registres* publiés par M. Marty-Laveaux ne permettent pas de supposer qu'on ait imprimé de Fénelon aucun opuscule académique antérieurement aux *Réflexions sur la grammaire, la rhétorique, la poétique*, etc., qui portent le millésime de 1716 et sont aujourd'hui désignées sous le nom de *Lettre à l'Académie*. Ces registres nous renseignent en effet sur tout ce qui s'est fait par suite de la délibération du 23 novembre 1713, portant que chacun des membres donnerait son avis sur les travaux à entreprendre par l'Académie après l'impression de son Dictionnaire. Les membres présents devaient apporter leur projet pour le 1er janvier 1714, et les absents l'envoyer pour le 1er avril. Ceux-ci, le 5 mai, n'ayant pas tous répondu à l'invitation, obtinrent un sursis, jusqu'au 1er juin. Mais, le 26 mai, le secrétaire perpétuel, lisons-nous dans les *Registres* [1], « a apporté à la Compagnie tous les avis de Messieurs les Académiciens absents sur les travaux de la Compagnie. Il en a fait la lecture, ils se sont trouvés presque

de l'Académie... de Demetrius (Maz. : de Demetrius Phalereus), d'Hermogène... » — « Combien de styles différents avons-nous admirés dans les prédicateurs avant que d'avoir éprouvé celui du P. Bourdaloue, qui a effacé tous les autres et qui est peut-être arrivé à la perfection dont notre langue est capable dans ce genre d'éloquence (Maz. : dans ce genre). » Après ces mots, vient un alinéa qui manque dans Querbeuf : « Je ne parcourreray point ici tous les divers genres d'escrire, mais pour dire seulement un mot du style épistolaire, quelle différence ou plustost quelle contrariété entre Balzac et Voiture, qui ne se ressemblent qu'en une seule chose, qui est qu'ayant esté tous deux admirez en leur temps, le goust a tellement changé depuis quelques années, qu'on ne pourrait leur vouloir ressembler aujourd'huy sans se rendre ridicule! Cependant ils ont l'un et l'autre de véritables beautez qui se font sentir encore aujourd'huy par ceux qui les sçavent démesler de ce qui n'est plus à la mode dans leurs lettres, et cela peut fournir matière à des observations très importantes. » En revanche, tout ce qui dans Querbeuf suit les mots : « ... au cas qu'elle en fasse le même jugement que moi », jusqu'à la fin du Mémoire, manque à l'imprimé de la Mazarine.

1. T. I, p. 576.

uniformes sur la nécessité de tenir les engagements que nos fondateurs ont pris, et comme l'avis de Mgr l'archevêque-duc de Cambrai est plus détaillé que les autres, la Compagnie a ordonné à son secrétaire de lui écrire pour lui demander la permission de le faire imprimer pour en tirer seulement quarante exemplaires ». Or évidemment il ne s'agit pas là du texte de la Mazarine ni de celui de Querbeuf. Le premier n'a que huit pages, et le second, environ douze imprimées en gros caractères ; ce n'est donc pas là le mémoire, *plus détaillé que les autres*, que l'Académie a voulu imprimer avec l'autorisation de Fénelon, et dont J.-B. Coignard trouvait, comme nous le verrons, les frais trop onéreux.

Le secrétaire perpétuel, suivant l'ordre de la Compagnie, a écrit à l'archevêque de Cambrai; celui-ci défère au vœu de ses confrères, mais demande du temps pour revoir d'abord son travail [1], et c'est seulement à la fin du mois d'octobre qu'il en a renvoyé le texte prêt pour l'impression.

Dans l'intervalle, d'autres membres avaient aussi adressé à l'Académie un avis détaillé, comptant qu'on lui ferait le même honneur qu'à celui de Fénelon. Mais la Compagnie juge que tous ces avis imprimés formeraient un gros volume d'exécution coûteuse, et qui serait sans utilité, « l'avis de M. l'abbé de Saint-Pierre et celui de M. de Valincour qui sont déjà imprimés, et celui de M. de Cambrai qu'on va faire imprimer, suffisant pour l'instruction de tous les académiciens. La Compagnie statue qu'on ferait imprimer le discours de M. de Cambrai, et que les autres Messieurs se feraient imprimer à leurs dépens, s'ils en avaient envie, après qu'on les aurait lus dans l'Académie, et qu'il n'en serait tiré que quarante exemplaires, un pour chaque académicien [2] ».

En outre, le 5 janvier 1715, J.-B. Coignard, imprimeur de l'Académie, lui représente que l'avis de M. l'archevêque de Cambrai lui serait trop dispendieux s'il le tirait seulement à quarante exemplaires : « sur quoi la Compagnie, entrant dans ses intérêts, lui a permis de l'imprimer pour le public [3] ». C'est en vertu de cette autorisation que fut mise en vente la première édition de la *Lettre à l'Académie*.

Dans tout cela, on le voit, il n'y a rien qui autorise à penser que la Compagnie a fait imprimer de Fénelon autre chose que le texte définitif du travail qu'il lui avait adressé. Il s'ensuit donc

1. Séance du 14 juin 1714, t. I, p. 577.
2. *Ibid.*, p. 582.
3. *Ibid.*, p. 588.

que l'opuscule de la Mazarine, imprimé par ordre de l'Académie, et dont le texte se retrouve dans Querbeuf, n'est pas de l'archevêque de Cambrai.

On arrive à la même conclusion par l'examen du Mémoire et sa comparaison avec la *Lettre à l'Académie*. Car celle-ci n'est pas le Mémoire simplement revu, ni même amplement développé : c'est un ouvrage tout différent.

Le Mémoire, en effet, n'a que deux parties. Il s'étend davantage sur la manière d'achever le dictionnaire, chose qui, dans la *Lettre à l'Académie*, n'occupe qu'une seule page. Il ne dit rien des divers projets sur lesquels la *Lettre* s'étend avec complaisance[1]; en revanche, il demande avec insistance que l'Académie « entreprenne d'examiner les ouvrages de tous les bons auteurs qui ont écrit en notre langue, et qu'elle en donne au public une édition accompagnée de trois sortes de notes : 1° sur le style et le langage; 2° sur les pensées et les sentiments ; 3° sur le fond et sur les règles de l'art de chacun de ces ouvrages ». Or, sur cette matière, la *Lettre à l'Académie* est muette, et il n'est guère probable que Fénelon, en si peu de temps, eût changé d'avis sur un point si important; et ce silence est d'autant plus significatif que le Mémoire déclarait ce travail d'édition « le *seul digne* de l'Académie » après l'achèvement du dictionnaire, et que l'auteur s'offrait d'indiquer la manière de le conduire avec ordre et facilité.

On sait combien Fénelon s'est montré sévère pour Bourdaloue dans ses *Dialogues sur l'éloquence*; au contraire, l'auteur du Mémoire n'est pas éloigné de voir dans le célèbre Jésuite le plus parfait des prédicateurs français. « Combien de styles différents, écrit-il, avons-nous admirés dans les prédicateurs avant que d'avoir éprouvé celui du P. Bourdaloue, qui a effacé tous les autres, et qui est peut-être arrivé à la perfection dont notre langue est capable dans ce genre! »

L'auteur du Mémoire, touchant la discipline intérieure de l'Académie, entre dans des détails minutieux auxquels on reconnaît un membre laborieux, qui prend au sérieux la mission de sa Compagnie. Non seulement il déplore que les statuts ne soient plus observés et réclame de nouveaux règlements, mais encore il fixe la tâche qui devra être remplie à chaque séance : « Il faudrait, dit-il, convenir que tous les académiciens qui sont à Paris seraient

1. Nous savons d'ailleurs que quelques-uns au moins de ces projets étaient touchés dans la lettre de Fénelon telle qu'elle fut primitivement présentée en manuscrit à l'Académie. Voir *Discours de M. l'abbé de Saint-Pierre sur les travaux de l'Académie française*, s. l. n. d., in-8, p. 97 et 98.

obligés d'apporter par écrit ou d'envoyer à l'Académie chaque jour d'assemblée une question sur la langue... On emploiera depuis trois heures jusqu'à quatre au travail du dictionnaire, et depuis quatre jusqu'à cinq à examiner les questions... Il faudra imprimer régulièrement et au commencement de chaque trimestre le recueil de tout ce qui a été fait dans le trimestre précédent. »

Est-il besoin de dire qu'à ces traits il faut reconnaître que le Mémoire ne vient pas de Fénelon? Depuis longues années exilé dans son diocèse, et empêché par conséquent d'assister aux séances de l'Académie, il aurait été mal venu à gourmander ses confrères et à leur proposer, j'allais dire leur imposer, ses vues d'un ton aussi autoritaire. C'est ce qui nous explique pourquoi la *Lettre à l'Académie* ne porte pas trace de telles préoccupations.

Enfin l'académicien à qui nous devons le Mémoire fait supposer qu'il était avec Prior en relations suivies : « M. Prior, Anglais, dont l'esprit et les lumières sont connus de tout le monde, et qui est peut-être de tous les étrangers celui qui a le plus étudié notre langue par les règles, *m'a parlé cent fois* de la nécesssité du travail que je propose ». Or Fénelon, croyons-nous, n'a jamais vu cet étranger. Le poète Mathieu Prior, car c'est de lui qu'il s'agit, a fait, à notre connaissance, deux séjours à Paris, où il avait été envoyé chargé de missions diplomatiques : l'un, dans les six premiers mois de l'année 1698, et le second, de 1711 à 1714. Mais, à aucune de ces époques, Fénelon ne s'est trouvé hors de son diocèse.

Mais si la paternité du Mémoire ne doit plus être attribuée à l'archevêque de Cambrai, quel en peut bien être l'auteur? Ici je serai moins affirmatif; pourtant je ne croirais pas me tromper en nommant Valincour.

Nous savons, en effet, que, parmi les travaux envoyés en réponse à la question de l'Académie, trois seulement eurent les honneurs de l'impression officielle : celui de l'abbé de Saint-Pierre, celui de Valincour et celui de Fénelon, auquel on a donné le nom de *Lettre à l'Académie*. Or nous connaissons, sinon la première, du moins la seconde édition du discours de l'abbé de Saint-Pierre [1]. Au contraire, du projet de Valincour, dont l'impression, votée le

1. Ce discours avait été communiqué en manuscrit à l'Académie, au mois d'octobre 1712, et la première édition, tirée sur la fin de 1713 à quarante exemplaires, doit avoir complètement disparu. L'auteur le réimprima sous le titre de *Premier discours de M. l'abbé de Saint-Pierre sur les travaux de l'Académie française*, en le faisant suivre d'un *Second discours..., donné le 26 mai 1714*. Cette réimpression (s. l. n. d., 98 pages in-8), à laquelle nous empruntons nos renseignements (page 75), n'est pas antérieure à l'année 1715, car, dans un avertissement final, il y est parlé de « feu M. l'archevêque de Cambrai ».

22 février, fut exécutée peu après, comme on le voit par le compte rendu de la séance académique du 25 octobre 1714, il ne resterait point de trace. N'est-il pas naturel d'en conclure que ce projet est le même qui nous est connu par l'exemplaire de la Mazarine, et qui a été depuis inséré à tort dans les œuvres de Fénelon? D'autant plus que Valincour jouissait d'une très grande considération au sein de la Compagnie, et que le rôle qu'il y joua s'accorde fort bien avec les données du Mémoire que nous voudrions lui restituer. Il y est parlé longuement du dictionnaire que l'Académie, en ce moment-là, était en train de refondre pour la seconde édition, qui parut en 1718; or c'est précisément Valincour qui fut chargé d'écrire la préface qui se lit en tête de cette édition. On proclame en ce Mémoire la nécessité de donner à l'Académie de nouveaux règlements [1], et c'est encore Valincour qui, dans la même séance du 22 février 1714, où fut votée l'impression de son projet, fut choisi avec Huet, l'abbé Renaudot et l'abbé de Dangeau pour préparer les nouveaux statuts que la Compagnie décidait de mettre à l'étude.

Enfin l'abbé de Saint-Pierre [2] nous apprend que le Mémoire de Valincour semble demander que l'on examine dans les conférences des académiciens « des observations sur les meilleurs auteurs, à l'exclusion d'une grammaire ». Or ce renseignement convient parfaitement au contenu de la seconde partie du Mémoire en question.

Mais comment le P. de Querbeuf a-t-il été amené à donner comme appartenant à Fénelon le travail de Valincour? Il est sûr qu'il n'a pas imprimé le Mémoire sur le texte de l'édition officielle, car il n'aurait pu avoir la partie relative aux nouveaux règlements, qui manque à cette édition. Il a dû découvrir dans les papiers de Fénelon une copie qui aurait été communiquée par Valincour lui-même à l'archevêque de Cambrai avant que le Mémoire eût été mis sous presse ou même lu à l'Académie. Pareille chose se serait alors passée que pour le traité de Bossuet, *De la Connaissance de Dieu et de soi-même*, dont la première édition, faite sur une copie trouvée chez Fénelon, fut attribuée à ce prélat.

1. La promptitude avec laquelle l'Académie décida de faire droit au désir de Valincour est sans doute ce qui explique pourquoi la partie relative à un projet de nouveaux règlements, et devenue dès lors inutile, ne se trouve pas dans l'exemplaire de la Mazarine, imprimé au nom de la Compagnie, et ne nous est connue que par le P. de Querbeuf.

2. *Op. cit.*, p. 77.

II

Mais si le Mémoire ne doit plus passer pour la première rédaction de la *Lettre à l'Académie*, si même il doit être retranché des œuvres de Fénelon, il est possible de combler ce vide. Grâce à l'extrême obligeance de M. Lévesque, le savant bibliothécaire de Saint-Sulpice, j'ai pu reconnaître parmi les manuscrits appartenant à cet établissement deux rédactions authentiques et inédites du mémoire envoyé à Dacier par l'archevêque de Cambrai.

Un recueil factice, in-4°, formé au commencement de ce siècle, de papiers achetés par l'abbé Emery, contient, outre différentes pièces de moindre importance : 1° vingt-quatre pages de la main de Fénelon et correspondant aux quatre premiers chapitres de la *Lettre à l'Académie*; malheureusement la suite de cette précieuse rédaction n'existe plus; 2° une copie, en soixante et une pages, revue par l'auteur (comme on peut le juger par les corrections qu'il y a faites de sa main) et embrassant, sous une forme plus succincte, la matière de l'ouvrage entier; 3° enfin une copie des vingt-quatre pages subsistantes de la rédaction autographe, et n'offrant aucun intérêt, sinon celui de montrer qu'à l'époque où elle fut exécutée (sans doute dès les premières années du siècle), la suite de la rédaction autographe avait déjà disparu.

Ces deux rédactions sont restées inconnues jusqu'ici, bien qu'elles aient été entre les mains des éditeurs de Versailles : ceux-ci, en effet, se sont bornés à insérer de la rédaction autographe deux lignes dans le préambule, et un mot dans le chapitre II de la *Lettre à l'Académie*, sans avertir le lecteur et sans indiquer leur source. Nous croyons utile de les publier. Il ne faut rien laisser perdre de la pensée des grands hommes; et si l'on a raison de recueillir avec un zèle respectueux les variantes des sermons de Bossuet, on doit être non moins attentif à noter les différentes formes par lesquelles ont passé les idées de Fénelon avant d'arriver au secrétaire perpétuel de l'Académie prêtes pour l'impression. Il y a là matière à d'intéressantes observations sur les procédés de composition de l'archevêque de Cambrai. On y peut voir comment il remanie son texte, rendant sa phrase plus concise, plus claire ou plus piquante. Il déplace au besoin un développement pour le mettre en un meilleur jour. Surtout l'examen de ces deux rédactions et leur comparaison avec le texte imprimé en 1716 permettront de mieux comprendre et peut-être même de corriger, en celui-ci, certains membres de phrase peu clairs. On sera sans

doute amené à se demander si certaines négligences de style, qu'on regrette de retrouver dans l'imprimé, sont imputables à l'auteur et s'il ne conviendrait pas plutôt de les attribuer au peu de soin de ceux qui, après sa mort, ont été chargés de publier sa lettre. On se demandera même si la pensée de Fénelon n'a pas été parfois altérée à dessein par ses premiers éditeurs. Ainsi nos deux rédactions supposent expressément que l'exécution de chacun des projets que Fénelon passe successivement en revue, serait officiellement confiée à quelqu'un des membres de l'Académie (voir surtout le début des chapitres II, III, IV et IX). Dans le texte imprimé, au contraire, rien ne fait voir que l'auteur désirait voir l'Académie intervenir elle-même dans la rédaction des divers traités proposés et dont aucun ne fut exécuté. Est-il téméraire de supposer que peut-être la Compagnie, reculant devant la tâche délicate dont son illustre correspondant lui demandait de se charger, et ne voulant pas toutefois l'apprendre au public, a modifié dans la lettre de Fénelon toutes les phrases capables de faire éclater la répugnance de l'Académie?

De nos deux rédactions, la plus succincte, celle de la copie, paraît la plus ancienne. En effet, il y a dans l'autographe un grand nombre de détails et de développements qui manquent dans la copie et qui se retrouvent dans l'imprimé; et il est peu probable que s'ils eussent été écrits lors d'une première rédaction, l'auteur, après les avoir sacrifiés dans une seconde, les eût repris ensuite. Aussi, bien que dans le manuscrit de Saint-Sulpice, l'autographe soit placé avant la copie, c'est celle-ci que nous allons publier tout d'abord.

Ch. Urbain.

Lettre écrite à l'Académie française [1].

Je suis honteux, Monsieur, de vous devoir depuis si longtemps une réponse. Mais ma mauvaise santé et mes embarras continuels ont causé ce retardement. Le choix que l'Académie a fait de votre personne pour l'emploi de son secrétaire perpétuel m'a donné une véritable joie. Ce choix est digne de la Compagnie et de vous. Il promet beaucoup au public pour les belles-lettres [2]. J'avoue que je suis peu en état de

1. Ce titre, contemporain de la copie, est d'une autre main. On sait que la première édition (1716) est intitulée *Réflexions sur la grammaire, la rhétorique, la poétique et l'histoire, ou Mémoire sur les travaux de l'Académie françoise à M. Dacier*, etc.

2. Les premières éditions n'ont pas les mots : *m'a donné une véritable joie. Ce choix est digne de la Compagnie et de vous. Il...* Ces mots, qui se lisent aussi dans notre autographe, ont été imprimés tout d'abord par les éditeurs de Versailles (1824).

Non seulement nous aurions besoin d'un grand nombre de termes nouveaux; mais encore il faudroit nous donner des phrases nouvelles. Elles orneroient notre langue de figures très gracieuses, pourvû qu'elles n'eussent rien de forcé, de dur, et de trop hardy.

In verbis etiam tenuis cautusq. serendis
dixeris egregie, notum si callida verbum
reddiderit junctura novum &c. . . .
dabiturq. licentia sumpta pudenter
et nova fictaq. nuper habebunt verba fidem
si græco fonte cadant parce detorta &c.
Cum lingua Catonis et Ennî
sermonem patrium ditaverit et nova rerum
nomina protulerit! licuit semperq. licebit &c.

Ce que Horace nomme *junctura* est un ~~tour figuré~~
nouvel usage d'un mot déja ancien. on le met avec un autre qui ne s'accordoit pas
~~par lequel on varie et détourne devient nouveau~~ ~~Ces~~
d'ordinaire avec lui. Ils font ensemble une nouvelle expression, une image gracieuse et
~~expressions figurées produisent une espèce d'abondance~~
ils forment une figure qui orne la langue. Tantost il s'agit de deux mots qu'on joint
~~comme les termes qu'on inventeroit~~. comme *remigium alarum*, et
tantost il s'agit d'un composé de deux anciens mots, comme *velivolum*.

IV

Ne pourroit'on point engager quelqu'un de M.^rs

répondre sur la demande que vous m'avez faite; je ne connais ni les dispositions de Mrs. les Académiciens ni leurs engagements. Ainsi je vais parler de loin au hasard. Mais je le ferai sur le ton le plus douteux, et par pure déférence pour un corps que j'honore infiniment.

I

Le dictionnaire[1] auquel l'académie travaille depuis tant d'années mérite sans doute qu'on l'achève. Il est vrai que l'usage, qui change sans cesse pour les langues vivantes, changera ce que ce dictionnaire aura décidé.

Nedum sermonum stet honos et gratia vivax,
Multa renascentur, quæ jam cecidere cadentque, etc.

Mais ce dictionnaire servira au moins de monument pour l'usage de notre langue par rapport à notre temps[2]. Il servira un jour à expliquer les livres dignes de la postérité, que les auteurs français font en notre siècle. D'ailleurs il sera fort utile dès notre temps aux étrangers, qui sont curieux de notre langue et qui méritent de profiter des bons livres qu'elle leur fournit. Ces bons livres sont en grand nombre. Il y en a d'excellents sur la religion, sur les mœurs, sur les premiers principes de vérité, sur la physique, sur les mathématiques, sur les beaux-arts, sur l'éloquence, sur la poésie, sur l'histoire, sur la politique. C'est servir nos voisins et faire honneur à notre nation que de faciliter aux étrangers par ce dictionnaire la lecture de tant de bons ouvrages. Enfin les Français, même les plus polis, peuvent avoir quelquefois besoin de recourir à un dictionnaire, afin qu'il leur donne une décision sur les mots qui leur paraissent douteux.

II

Il serait fort à désirer, ce me semble, que quelque académicien voulût bien se donner la peine de faire une grammaire française. Elle soulagerait beaucoup les étrangers, que les conjugaisons et les phrases irrégulières de notre langue jettent dans des embarras continuels. Les Français mêmes auraient besoin de consulter cette règle. Il y a un grand nombre de personnes, d'ailleurs très polies, qui ne savent leur langue que par le simple usage, et qui, n'y ayant jamais fait assez de réflexions, ne la parlent point d'une façon assez pure et assez correcte. Les Grecs, qui ne se donnaient guère la peine d'apprendre les langues étrangères, et les Romains, qui commencèrent si tard à apprendre le grec même, ne se contentaient pas d'avoir appris pendant leur enfance leur langue naturelle par le simple usage. Ils l'étudiaient dans un âge mûr par la lecture des livres des grammairiens, pour connaître les

1. Dans cette copie, il n'y a de titre pour aucun des chapitres.
2. Cette raison de l'utilité du dictionnaire manque dans l'imprimé.

règles et les exceptions, pour observer les étymologies, les sens figurés, l'artifice de toute la langue, son analogie et ses variations.

Une bonne grammaire faite avec une méthode simple et facile soulagerait les étrangers, corrigerait certaines négligences des Français mêmes qui ont du génie avec une vraie politesse, et mettrait la postérité en état d'entendre plus finement toutes les délicatesses des bons livres qui ont été faits en France. Cette grammaire ne pourrait pas fixer une langue vivante, mais elle servirait peut-être à diminuer les changements capricieux qui altèrent une langue au lieu de la perfectionner.

III

Oserai-je hasarder ici par un excès de zèle une proposition que je soumets sans peine à la censure d'une compagnie si éclairée? L'Académie ne pourrait-elle point essayer d'enrichir notre langue d'un grand nombre de mots et de phrases qui lui manquent? Je me plains de ce qu'on l'a appauvrie et desséchée depuis environ cent ans en retranchant, par une sévérité scrupuleuse, des mots qui avaient été en honneur du temps de nos pères et qui commençaient à vieillir. Ces expressions avaient je ne sais quoi de vif, de court, de hardi, de naïf et de passionné. Ils (*sic*) nous plaisent encore quand nous les retrouvons dans Marot, dans Amyot et dans les autres écrivains de leur temps. Ce vieux langage, quoique un peu informe et même trop verbeux, a une grâce qu'on regrette. J'avoue qu'en retranchant certains mots, on en a substitué d'autres. Mais il me semble qu'on en a retranché beaucoup plus qu'on n'en a introduit. D'ailleurs je demanderais qu'on en introduisît beaucoup sans retrancher aucun de ceux qui ont un son doux et qui sont exempts d'équivoque. Quand on étudie de près la signification propre de chaque terme, on remarque qu'il y en a très peu qui soient entièrement synonymes entre eux. On en trouve aussi un grand nombre qui ne suffisent point tout seuls pour désigner avec assez de précision un certain objet. Enfin je crois qu'on aurait besoin de beaucoup de synonymes pour varier les phrases, pour y mettre de l'harmonie, pour éviter certaines équivoques et pour faciliter une belle versification [1].

Les Latins ont enrichi sans scrupule leur langue dans leur besoin. Ils ont emprunté de la grecque ce qui manquait à la leur. Cicéron ne craint point d'adopter les termes grecs pour la philosophie. En son temps, les Latins ne faisaient que commencer à être philosophes, et ils n'avaient point encore établi chez eux un langage philosophique. On demandait en passant la permission d'emprunter un mot grec, après quoi le mot grec demeurait latin. J'entends dire que les Anglais font entrer dans leur langue sans aucun scrupule tous les mots étrangers qui leur manquent. Ils ne veulent que se faire entendre et que parler

1. On voit qu'ici il n'est pas question, comme dans l'imprimé, des mots composés des Grecs et des Latins.

facilement. Aussi est-il certain que les mots n'étant que des sons qui ne servent qu'à communiquer nos pensées, on ne doit s'en soucier que pour rendre cet usage facile et commode. Qu'importe qu'un mot nous vienne originairement de notre pays ou d'un pays voisin ? La jalousie serait puérile en ce point. De plus nous n'avons rien à ménager sur ce faux point d'honneur, puisque presque toute notre langue est empruntée du latin, excepté un certain [1] nombre de termes attachés aux arts, que le grec nous prête. Pourquoi donc ne ferions-nous pas ce que les Latins faisaient, ce que les Anglais font tous les jours, et ce que nous avons fait nous-mêmes? Pourquoi nous laisserions-nous manquer des mots dont nous avons besoin pour parler avec plus de clarté, de précision, de force, d'harmonie et de brièveté ? Je voudrais travailler à épargner à notre langue toutes les circonlocutions.

J'avoue seulement qu'il faudrait observer certaines régles pour les mots étrangers qu'on adopterait et pour ceux qu'on ferait exprès. 1° Il faudrait les accommoder au génie et à l'analogie de notre langue; 2° il faudrait les choisir loin de tout danger d'équivoque et de confusion avec d'autres mots à peu près semblables; 3° il faudrait leur donner un beau son pour faciliter l'harmonie.

Il est vrai que si nous introduisions à la hâte et sans choix dans notre langue un grand nombre de termes étrangers, nous ferions du français un amas grossier et informe des autres langues d'un génie tout différent. C'est ainsi que les aliments trop peu digérés mettent dans le sang des hommes des parties hétérogénées [2] qui l'altèrent dangereusement.

En général, nous devons nous souvenir que nous sortons à peine d'une très longue barbarie, et que la politesse qu'on a commencé à mettre dans notre langue demande encore de grands progrès. Nous sommes encore au point où les Romains étaient du temps d'Horace :

Sed in longum tamen ævum
Manserunt hodieque manent vestigia ruris;
Serus enim græcis admorit acumina chartis,
Et post Punica bella quietus quærere cœpit
Quid Sophocles, etc.

On me dira peut-être que l'Académie [3] n'a point le pouvoir de faire un édit ou une affiche pour autoriser tout à coup un terme nouveau. J'avoue que cette introduction demande quelque ménagement à l'égard du public. Mais ce ménagement ne serait pas aussi difficile qu'on le croit. Supposons qu'un terme nous manque et que nous en sentons

1. *Certain*. Ce mot est une correction autographe en surcharge.

2. *Hétérogénées*. Ce mot se lit ainsi, dans la copie et dans l'autographe. L'imprimé porte *hétérogènes*.

3. L'intervention de l'Académie se comprend mieux ici que dans l'imprimé, parce que, au début de ce chapitre, c'est à l'Académie elle-même que Fénelon a demandé d'introduire dans la langue les mots nouveaux. Dans l'imprimé et dans l'autographe, Fénelon rappelle à ce propos l'exemple de Tibère.

souvent le besoin; pendant que sa privation embarrasse souvent le public, proposez-lui un terme qui sonne bien, qui s'accommode à toute la langue, qui soulage les hommes, qui abrège le discours. Chacun en sent la commodité, quelques personnes le hasardent en conversation familière, puis d'autres le répètent par le goût de la nouveauté ; bientôt il est dans la bouche de tout le monde.

Si de simples particuliers réussissent avec tant de facilité à introduire des mots, pourquoi l'Académie, aidée de tant de personnes polies qui la seconderaient, ne pourrait-elle pas enrichir ainsi notre langue ?

Non seulement nous aurions besoin d'un grand nombre de termes nouveaux, mais encore il faudrait nous donner des phrases nouvelles. Elles orneraient notre langue de figures très gracieuses, pourvu qu'elles n'eussent rien de forcé, de dur et de trop hardi.

In verbis etiam tenuis cautusque serendis
Dixeris egregie, notum si callida verbum
Reddiderit junctura novum, etc.
...dabiturque licentia sumpta pudenter;
Et nova fictaque nuper habebunt verba fidem si
Græco fonte cadant parce detorta, etc.
Cum lingua Catonis et Enni
Sermonem patrium ditaverit et nova rerum
Nomina protulerit? Licuit semperque licebit, etc.

Ce que Horace nomme *junctura* est un nouvel usage d'un mot déjà ancien. On le met avec un autre qui ne se trouvait pas d'ordinaire avec lui. Ils font ensemble une nouvelle expression, une image gracieuse, et souvent une figure qui orne la langue. Tantôt il s'agit de deux mots qu'on joint comme *remigium alarum*, et tantôt il s'agit d'un composé de deux anciens mots, comme *velivolum* [1].

IV

Ne pourrait-on point engager quelqu'un de messieurs les académiciens à composer une rhétorique ? J'avoue qu'il aurait de la peine à dire quelque chose de nouveau et d'important, mais il prendrait tout ce qu'il y aurait de plus précieux dans les préceptes d'Aristote, de Cicéron, de Quintilien, de Lucien, de Longin et des autres. Il pourrait laisser un grand nombre de règles de l'art, que les anciens avaient poussées jusques aux dernières finesses et qui ne conviennent peut-être ni à nos mœurs ni à nos préjugés. Plus un habile homme se bornerait à prendre la fleur de la plus pure antiquité, plus il ferait un ouvrage court, exquis et délicieux.

Les anciens avaient leurs raisons pour s'occuper de ce détail innombrable de préceptes. Les Grecs avaient un gouvernement populaire.

1. Ces lignes, depuis les mots *nouvel usage*, sont une correction autographe de Fénelon. Tout d'abord on lisait : « Ce que Horace nomme *junctura* est un tour figuré par lequel un vieux terme devient nouveau. Ces expressions figurées produisent une espèce d'abondance comme les termes qu'on inventerait ».

Tout dépendait du peuple, et le peuple dépendait de la parole. La fortune, les richesses, le crédit étaient attachés à la persuasion de la multitude. La parole était le grand ressort et en guerre et en paix. Les rhéteurs dominaient en imposant au peuple. De là viennent tant de harangues qui décidaient des plus grandes affaires. C'est ce qui avait donné à la parole tant de culture et de perfection chez les Grecs :

Graiis ingenium, Graiis dedit ore rotundo
Musa loqui, præter laudem, nullius avaris.
Romani pueri longis rationibus assem, etc.

Les Romains[1] s'appliquèrent fort tard à l'éloquence et à la poésie. Quoiqu'ils vécussent en république, ils étaient moins touchés du talent de parler, que des armes, de l'agriculture, du commerce d'argent, de la justice au dedans et de la politique au dehors.

Excudent alii spirantia mollius æra, etc.
Tu regere imperio populos, Romane, memento.

L'éloquence vint enfin dans la République et elle y éclata jusqu'à ce que les Empereurs la fissent tomber avec la liberté.

Chez nous, on ne fait rien par délibération publique; tout se décide en secret ou dans le cabinet du Prince[2] ou dans quelque négociation particulière. Les assemblées ne sont que des cérémonies et des spectacles. Aussi voyons-nous qu'on fait dans notre nation peu d'efforts pour rendre l'éloquence sérieuse, forte, véhémente et propre à entraîner les hommes. L'usage de parler en public se trouve borné aux avocats et aux prédicateurs. Les avocats ne désirent pas avec autant d'ardeur de procurer à leurs parties le gain de leurs causes, que les orateurs grecs et latins désiraient de prévaloir par leurs discours pour gouverner leurs républiques. D'ailleurs nos avocats n'étudient guère à fond l'éloquence avant que[3] de plaider. Ils commencent dès leur première jeunesse. Ils sont bientôt accablés d'affaires. Plusieurs se jettent dans une déclamation vague. Les plus sérieux se bornent à savoir nettement une affaire, à la prendre par le point essentiel, à la réduire à un principe de jurisprudence et à raconter sèchement[4] les faits avec ordre.

Pour les prédicateurs, ceux qui ne sont pas humbles, fervents et recueillis sont fort tentés de se prêcher eux-mêmes plutôt que l'Évangile. Ce n'est pas la religion, mais leur bel esprit qu'ils ont intérêt de persuader au monde. Il s'agit pour eux, non de convertir les pécheurs, mais d'être applaudis. Voilà ce qui fait qu'au lieu d'une éloquence simple, nerveuse et touchante, nos orateurs cherchent une déclamation élégante et fleurie. Démosthène était bien plus sérieux. Il méprisait de

1. Ce passage, dans les éditions, vient seulement après les réflexions sur les prédicateurs. — On remarquera que Fénelon n'a pas donné ici les beaux développements tirés de saint Augustin, de Démosthène, etc.
2. *Du Prince.* Les éditions donnent *des princes*; ce qui paraît moins bon.
3. *Que.* Mot ajouté en surcharge par Fénelon lui-même.
4. *Sèchement.* Addition autographe en surcharge.

telles fleurs, pour ne s'attacher qu'au bon sens et à la véhémence, parce qu'il était très sérieusement occupé de la conservation de sa patrie.

Je ne prétends critiquer personne, et je loue avec plaisir chaque ouvrage qui est bien exécuté dans son genre. On doit estimer tout ce qui est élégant, ingénieux, poli et écrit avec grâce. Mais j'avoue que ce qui me paraît devoir être mis au premier degré de perfection est un ouvrage où la parole ne sert qu'à la pensée et la pensée qu'à la vérité et à la vertu. Ce qui fait le plus un véritable orateur est de rendre la parole simple, courte, sérieuse, forte et noble par sa force même. C'est de penser et de sentir grandement. C'est de remonter aux premiers principes; c'est de descendre jusqu'aux dernières conséquences; c'est de développer tout cet enchaînement, c'est de mettre chaque vérité en sa place. C'est de faire en sorte que l'une amène l'autre, qu'elle l'appuie, qu'elle la mette dans son point de vue. C'est de réduire tout à un point simple et unique qui répande la lumière sur toutes les parties de l'ouvrage et qui en soit comme le centre; c'est de ramener sans cesse par des tours courts et variés l'auditeur à ce point capital.

Denique sit quodvis simplex duntaxat et unum.

Enfin je voudrais qu'un discours joignît à cette unité de dessein [1] et de preuve (*sic*), tout ce qui peut toucher les hommes. Les passions peuvent faire des maux infinis pour flatter l'erreur et le vice. Il faut travailler à tourner de si puissants ressorts en faveur de la vérité et de la vertu. La passion est comme l'âme de la parole. C'est ce que les anciens ont bien connu. Ils ont préféré ce qui touche à ce qui ne fait que briller et plaire. Homère, Virgile, Horace, Térence passionnent tout [2]. Ils ne peignent point une fleur qui se flétrit sans la faire aimer et sans nous affliger de ce qu'elle tombe.

Purpureus veluti cum flos succisus aratro
Languescit moriens, etc.
Invalidasque [*tibi*] *tendens, heu! non tua, palmas*, etc.
Qualis populea mœrens Philomela sub umbra, etc.
Ah! miseram Eurydicen anima fugiente vocabat, etc.
Inque novos soles audent se gramina (sic) *tuto*
Credere, etc.

Horace émeut la passion avec le même art. Trois vers font un tableau :

Fugit retro
Levis juventas et decor, arida
Pellente lascivos amores
Canitie, facilemque somnum, etc.

1. *Dessein*, peut-être pour *dessin*, plan. Voir plus loin, pp. 22 et 31.
2. Fénelon va citer ici des traits qui, dans l'imprimé, sont bien mieux placés au chapitre de la Poétique.

Videndus ater flumine languido
Cocytus errans, etc.
Dum sibi, dum sociis reditum parat, aspera multa
Pertulit adversis rerum immersabilis undis, etc.
Quid Paris? Ut salvus regnet, vivatque beatus
Cogi posse negat, etc.
Jura neget sibi nata, nihil non arroget armis.
Ille te mecum locus et beatæ
Postulant arces, ibi tu calentem
Debita sparges lacryma favillam
Vatis amici, etc.

Tout est peinture vive et aimable. Chaque trait met devant les yeux la circonstance la plus touchante d'un objet.

Térence a une naïveté inimitable qui attendrit le cœur par un simple récit.

Effertur; imus... at at hoc illud est. Hinc illæ
Lacrimæ. Mea Glicerium, quid agis; quid te is
Perditum, etc. *Egone quid velim? cum milite*
Isto præsens, absens ut sies, dies noctesque ames me
Me desideres, me somnies, etc.[1].

Ces peintures si passionnées et si éloignées de tout ornement venaient des Grecs, qui avaient longtemps étudié la nature.

J'avoue que les ornements recherchés par lesquels on croit souvent embellir le discours, me paraissent l'énerver et le dessécher. Une parure vaine et affectée éteint la passion, rabaisse le sublime et émousse tous les traits; la raison en est claire. Rien n'est sérieux dans un discours dès qu'on y découvre quelque jeu d'esprit. C'est ce que Horace fait bien entendre.

Non satis est pulchra esse poemata, dulcia sunto
Et quocumque volent animum auditoris agunto.
Ut ridentibus arrident, ita flentibus adsunt (sic)
Humani vultus. Si vis me flere, dolendum est
Primum ipsi tibi. Tunc tua me infortunia lædent....

Que penserait-on d'une veuve réduite à la mendicité, qui dans l'excès de sa douleur ferait des pointes et des jeux d'esprit? J'aimerais autant la voir dans son grand deuil couverte de broderie et bien frisée qui exprimerait ses regrets en dansant[2]. Que pourait-on croire d'un ora-

1. Ces citations de Térence manquent dans l'imprimé. Du reste, le copiste les ayant rendues méconnaissables, nous croyons devoir les rétablir sous leur forme véritable :

Effertur; imus...
... at at! hoc illud est :
Hinc illæ lacrymæ!...
Mea Glycerium, inquit, quid agis? Cur te is perditum? etc. (*Andr.*, I, I.)
... Egone quid velim!
Cum milite isto præsens, absens ut sies :
Dies noctesque me ames, me desideres,
Me expectes, etc. (*Eunuch.*, I, I

2. Cet exemple a été modifié dans l'imprimé.

teur s'il se jouait [1] par toutes les vanités du bel esprit, pour montrer au pécheur la sévérité des jugements de Dieu et la peine éternelle qui pend sur sa tête? Les païens auraient été indignés d'une comédie si mal jouée.

Aut dormitabo aut ridebo. Tristia mœstum
Vultum verba decent, etc.

Le bel esprit a le malheur d'affaiblir tout ce qu'il croit orner. Dès qu'il paraît, le sérieux s'évanouit. L'honnête homme ne parle jamais pour parler. Il ne fait point un métier de la parole. Il ne déclame jamais pour imposer aux faibles imaginations de la multitude. Le métier d'un déclamateur n'est guère au-dessus de celui d'un comédien. L'habile homme se fait croire par une noble simplicité :

Quanto rectius hic qui nil molitur inepte.

On peut mettre du jeu dans les choses qui ne sont faites que pour se jouer. Mais il ne faut jamais, par un ornement déplacé, affaiblir celles qui méritent du sérieux et du sentiment.

Quand une bonne rhétorique ne ferait que décréditer les vains ornements pour nous ramener à l'éloquence simple, sérieuse, noble et véhémente de Démosthènes, j'admirerais le reste de mes jours l'auteur d'un ouvrage si utile au public.

Je ne crains pas même de dire que la différence qu'on remarque en certains endroits entre Démosthènes et Cicéron confirme, si je ne me trompe, ce que je viens de remarquer en faveur des discours simples et naturels. Personne n'est plus charmé que je le suis de Cicéron. On trouve en lui comme dans Horace toutes les sortes d'esprit. Il atteint presque à tous les genres. Cet homme fait honneur à la parole. Il en fait sur les moindres sujets ce qu'un autre n'en saurait faire. Il embellit tout ce qu'il touche. Il rend tout nouveau et aimable. Il est même court et véhément toutes les fois qu'il lui plaît de l'être. Mais on aperçoit, ce me semble, qu'il songe à bien parler. On remarque un je ne sais quoi qui sent la parure. Il est comme certains hommes qui joignent à la bonne mine, à la bonne grâce, à la propreté un goût de magnificence dans leurs habits. Au contraire, Démosthènes paraît dans une noble négligence. Il songe aux choses et non aux paroles. Il s'oublie pour ne penser qu'à la république. Il pense avec le plus grand effort, et la parole suit sa pensée comme elle peut. Je les admire tous deux. Mais je préférerais la rapide simplicité de Démosthènes à la majestueuse abondance de Cicéron [2].

L'auteur d'une rhétorique pourrait joindre aux préceptes de l'art des exemples des plus grands maîtres. Il pourrait même très utilement les

1. Les mots *s'il se jouait* sont une correction autographe et remplacent *quand il se joue*.

2. Le parallèle de Démosthène et de Cicéron est plus beau dans l'imprimé ; pourtant il y faut regretter la *majestueuse abondance*, qui a été remplacée par la *magnifique éloquence* de Cicéron.

comparer ensemble pour faire mieux sentir les divers caractères et les divers degrés de perfection. C'est ainsi qu'il pourrait mettre souvent l'un auprès de l'autre les deux excellents modèles dont je viens de parler.

On peut même choisir des exemples d'auteurs plus inégaux pour mettre la vérité dans un plus grand jour. C'est ainsi qu'on peut montrer Démosthènes négligeant les fleurs d'Isocrates[1]. Démosthènes ne donne aucun mot au seul ornement. Tout est raison, tout est preuve, tout est conviction, tout est mouvement. L'ornement ne se trouve que comme par hasard dans la grandeur des pensées et dans la force de l'expression. Le beau n'est point cherché : on croit qu'il échappe à l'auteur. C'est le bon sens qui parle d'affaires et qui se sert de la parole pour parler, sans s'en occuper, comme on se sert d'une plume pour écrire.

Rien ne serait plus utile, plus agréable, plus varié que ce recueil d'endroits choisis des grands orateurs. L'auteur pourrait même imiter Cicéron en peignant les divers caractères de ces orateurs. Il représenterait leur génie, leurs mœurs, leurs goûts, leurs qualités acquises et naturelles, leurs talents et même leurs défauts.

Enfin je voudrais que l'auteur de cette rhétorique fît entendre qu'il s'agit beaucoup moins pour l'éloquence de préparer des périodes, des antithèses, des phrases brillantes et de les apprendre par cœur, que d'acquérir un fonds de connaissances solides et de sentiments vertueux avec lesquels on ne peut point manquer de parler bien, si on a un naturel un peu avantageux pour la parole et quelque exercice. Les paroles suivent assez les grandes pensées et les sentiments élevés. Ce qui manque le plus à la plupart des orateurs c'est la force, c'est la justesse du raisonnement; c'est un sens droit, ferme et supérieur à leur imagination. C'est un fonds de doctrine, c'est une connaissance profonde du cœur des hommes et du besoin de se proportionner à la multitude; c'est une âme grande, forte, désintéressée, éprise de l'amour de la vertu.

Scribendi recte sapere est et principium et fons.
Rem tibi socraticæ poterunt ostendere chartæ,
Verbaque provisam rem non invita sequentur.
Qui didicit patriæ quid debeat, et quid amicis,
Quo sit amore parens, quo frater amandus et hospes;
Quod sit conscripti, quod judicis officium, quæ
Partes in bellum missi ducis : ille profecto
Reddere personæ scit convenientia cuique.

On veut faire à la hâte un orateur d'un jeune homme qui n'a ni étude des sciences, ni expérience des affaires, ni vertu acquise, ni vrai zèle du bien public, ni gravité de mœurs. Il parle avant que de savoir penser. J'aimerais cent fois mieux un homme qui ferait ses discours

1. On voit qu'ici il n'est pas question d'Homère. Il est donc probable que, dans l'imprimé, la fameuse phrase : « Isocrate est doux... mais peut-on le comparer à Homère? » est fautive.

avec une véritable force de génie et une noble négligence pour les expressions, après s'y être préparé longtemps en général par d'excellentes études, qu'un déclamateur fleuri qui préparerait avec beaucoup d'art de belles phrases pour chaque discours.

Quoique les Pères de l'Église aient vécu dans des temps où le goût était fort gâté, on trouvera néanmoins dans saint Chrysostome, dans saint Cyprien et dans saint Augustin des endroits merveilleux pour instruire, pour persuader, pour toucher, pour rendre la vérité aimable. Il y a même d'excellents préceptes d'éloquence dans les livres de saint Augustin *de Doctrina christiana*. On trouve dans les sermons de ce Père les traits les plus sublimes et les plus lumineux avec les tours les plus familiers et les plus populaires.

Il [1] ne m'appartient pas de dire ce que cette rhétorique devrait contenir. Celui qui entreprendra un tel ouvrage n'aura aucun besoin de mes conseils. Je veux seulement faire entendre en gros ma pensée, puisqu'on a bien voulu me la demander.

V

Une poétique ne me paraît pas moins à désirer qu'une rhétorique. L'auteur choisirait tout ce qu'il y a dans Aristote, dans Horace et dans les autres anciens, de plus convenable à nos mœurs et à nos besoins [2].

J'avoue que notre versification me paraît presque impossible. Ce qui me confirme dans cette pensée est de voir que nos plus grands poètes ont fait beaucoup de vers faibles. Personne n'en a fait de plus beaux que Malherbe, mais combien en a-t-il fait de méchants? ceux mêmes d'entre nos meilleurs poètes, qui ont eu le moins d'inégalité en ont fait souvent de raboteux, de durs, de négligés. Ils sont pleins d'épithètes forcées pour attraper la rime. C'est ce qu'on verrait d'abord si on les examinait en toute rigueur. Notre versification perd, si je ne me trompe, beaucoup plus qu'elle ne gagne par les rimes. Elle perd beaucoup de variété, de facilité et d'harmonie. Souvent la rime réduit un poète à allonger, et par conséquent à faire languir son discours pour finir par une certaine syllabe. Il faut deux ou trois vers postiches pour en amener un dont on a besoin. On est scrupuleux pour n'employer que des rimes riches et on ne l'est ni sur le fond des choses, ni sur la clarté des termes, ni sur la pureté de la langue, ni sur les tours naturels, ni sur la noblesse des expressions. La rime ne nous donne qu'une simple uniformité de finales qui est souvent ennuyeuse. Elle l'est surtout dans les grands vers héroïques; elle l'est moins dans les odes et dans les stances, où les rimes entrelacées ont plus de cadence et de variété. Ainsi les plus grands vers sont d'ordinaire les moins agréables et les moins harmonieux dans notre langue. Les vers irréguliers ont leur

1. A partir d'ici, la copie est d'une autre main, et moins bonne.
2. Fénelon omet ici ses réflexions sur l'utilité de la poésie.

facilité et leur avantage; leur inégalité peut servir à varier les cadences suivant les matières.

Je ne voudrais pas abolir les rimes, parce que nous n'avons point dans notre langue cette diversité de brèves et de longues qui faisaient dans le grec et dans le latin la variété des pieds et la mesure des vers. Mais je croirais à propos de mettre les poètes un peu plus au large sur les rimes, pour leur donner le moyen d'être plus exacts sur le choix des pensées et des sentiments, sur l'harmonie, sur la clarté, etc. En relâchant un peu sur la rime, on sauverait souvent la raison, et on viserait avec plus de facilité au beau, au grand, au simple, au facile; on épargnerait aux plus grands poètes un grand nombre de tours forcés et d'épithètes cousues.

L'exemple des Grecs et des Latins peut nous encourager à prendre cette liberté. Leur versification était sans comparaison plus facile que la nôtre. Les Grecs avaient néanmoins recours aux divers dialectes. De plus les uns et les autres avaient des syllabes qui servaient à remplir le vers. Horace se donne de grandes commodités pour la versification dans ses épîtres. Pourquoi ne chercherions-nous pas ces mêmes soulagements, nous dont la versification est si gênante et si capable d'amortir le feu d'un bon poète?

La rigueur de notre langue contre presque toutes les inversions de phrase augmente encore infiniment la peine de faire des vers français. On s'est mis à pure perte dans une espèce de torture, pour faire le moindre ouvrage [1]. Il faut autant penser à l'arrangement d'une syllabe qu'aux plus vives peintures et qu'aux traits les plus hardis. Au contraire les anciens facilitaient le vers par les inversions. Elles leur servaient à le varier, à lui donner de la passion et de l'harmonie :

Pastorum musam Damonis et Alphesibœi,
Immemor herbarum quos est mirata juvenca
Certantes, quorum stupefactæ carmine lynces,
Et mutata suos requierunt flumina cursus,
Damonis musam dicemus et Alphesibœi.

Combien ces vers auraient-ils moins de grâce, de majesté, de mouvement et d'harmonie si cette inversion y manquait? C'est elle qui saisit le lecteur et qui le tient en suspens. Combien notre langue est-elle timide et gênée en comparaison! Oserions-nous imiter ce vers où la phrase est toute dérangée :

Aret ager; vitio moriens sitit aeris herba.

Peut-on voir une plus grande inversion de phrase que celle de cette merveilleuse ode d'Horace :

Qualem ministrum fulminis alitem, etc.?

J'avoue qu'il ne faut point introduire tout à coup dans notre langue

1. *Le moindre ouvrage* vaut mieux qu'*un ouvrage*, qui se lit dans les éditions.

un grand nombre de ces inversions. On ne peut y accoutumer que peu à peu l'esprit et l'oreille. Il faudrait choisir d'abord les inversions qui approchent le plus de celles dont notre langue s'accommode déjà. Le reste viendrait insensiblement et de proche en proche. Je ne voudrais pas même admettre celles qui sont trop dures selon nos préjugés. Ronsard avait forcé la langue par ses composés à la grecque et par ses nversions trop hardies. C'est un langage cru, raboteux et obscur; il parle français en grec (*sic*). Il avait raison, ce me semble, de tenter quelque nouveaux (*sic*) chemin pour enrichir notre langue, pour animer notre poésie et pour faciliter notre versification, mais il entreprenait trop, et trop tout à coup.

Cet excès nous a un peu jetés dans l'extrémité opposée. On a appauvri, desséché et gêné notre langue. Elle n'ose jamais procéder que dans la méthode la plus scrupuleuse et la plus uniforme. Il faut toujours commencer par le nominatif immédiatement suivi de son adjectif et puis de son verbe; le verbe amène son régime avec un adverbe dont la place est fixe. C'est ce qui exclut tout essor, toute variété, toute belle cadence. Je ne permettrais jamais aucune locution ambiguë ou obscure. Je crois qu'une manière de parler, quelque figurée qu'on la suppose, doit avoir une construction dégagée, simple, facile, nette, précise et telle qu'elle se présente d'abord à l'esprit; elle me paraît défectueuse dès qu'il faut la chercher et y faire quelque réflexion. J'en conclus que nous avons beaucoup de vers des plus grands poètes français qui manquent de ce degré de clarté parfaite. On veut trop dire; on veut renfermer trop de choses dans les bornes étroites d'un vers, on veut trop de tours et de délicatesse, on veut trop surprendre. On veut avoir trop d'esprit. On ne se contente pas de la simple raison et du sentiment. On va un peu au delà du but. Les poètes qui ont le plus de feu et de fécondité doivent se défier d'eux-mêmes en ce genre. C'est un défaut qui vient d'un grand talent, mais c'est un vrai défaut.

Culpabit duros, incomptis allinet atrum
Transverso calamo signum, ambitiosa recidet
Ornamenta, parum claris lucem dare coget.

Il faut savoir renoncer à certaines beautés pour réduire tout au caractère facile, simple, naturel, clair et harmonieux. L'auteur qui a trop d'esprit fatigue le mien; je n'en veux point avoir tant, et je voudrais qu'il en eût un peu moins. Je ne veux point qu'il me force à l'admirer sans relâche; il me tiendrait trop tendu; la lecture de ses vers devient une étude. Ces éclairs m'éblouissent, je cherche une lumière douce. Je cherche un poète aimable, proportionné à tout le monde, qui cache son esprit au lieu de le montrer, et qui m'en donne; je veux qu'il m'aplanisse tout mon chemin; je veux penser aux choses dont il parle, et nullement à son bel esprit. Je veux qu'il prenne tant de peine dans sa composition, qu'il ne m'en laisse aucune en le lisant.

Ex noto fictum carmen sequar, ut sibi quivis
Speret idem, sudet multum frustraque laboret
Ausus idem : tantum series juncturaque pollet,
Tantum de medio sumptis accedit honoris!

Afin qu'un ouvrage soit véritablement beau et aimable, il faut que l'auteur s'oublie, qu'il disparaisse, que je m'imagine être seul, que je sois tenté de croire que toutes ces belles choses se font d'elles-mêmes, qu'on ne peut ni les penser ni les dire autrement, que j'en ferais autant si je le voulais, et qu'ensuite j'éprouve mon impuissance dès que je voudrai l'essayer.

L'admiration qui ne consiste que dans l'étonnement de voir faire une chose difficile, n'est pas la plus désirable. Un danseur de corde se fait admirer en ce genre; son corps a une souplesse qui ressemble à la subtilité du poète qui fait des vers d'une extraordinaire difficulté. Ce n'est point le difficile, c'est le beau que je cherche. Je préfère ce qui est aimable et facile à ce qui est difficile et étonnant. Je cherche ce qui ne coûte rien à l'esprit, ce qui le délasse, ce qui le ragoûte [1], ce qu'il redemande souvent.

Hæc decies repetita placebit [2].

Les choses naïves et de sentiment ont presque toujours ce charme, elles ne s'usent point. Les ouvrages brillants et façonnés surprennent au premier coup d'œil, mais on n'a point le même goût pour les revoir.

On ne cherche point dans un tableau des figures bizarres avec un coloris éblouissant et difficile à exécuter. On ne veut point que l'art saute aux yeux. Au contraire on veut qu'il se cache; on cherche la vérité des objets, la belle ordonnance, l'expression des passions, on veut un tableau qui fasse oublier que ce n'est qu'une peinture, et qui mette devant les yeux tout ce qu'il représente. Tout de même, on veut un poème qui mette dans l'imagination tout ce qu'il dépeint. L'art n'est parfait qu'autant qu'il ressemble à la nature qu'il imite. Il faut imiter en beau, mais il ne faut point aller au delà de l'imitation ni vouloir éblouir.

Ce qui rend l'*Odyssée* si aimable, et qui l'empêche d'ennuyer le lecteur, consiste, ce me semble, dans des caractères bien marqués et bien soutenus, dans une naïve peinture des détails de la vie humaine et dans une simplicité de mœurs qui plaît quand on n'a pas le goût gâté. Le faste et le luxe de notre temps avilissent chez nous de telles beautés; mais nos défauts ne diminuent en rien la perfection de la peinture d'une vie très heureuse et très aimable. Nous avons l'esprit malade en faveur d'une vaine et ruineuse magnificence. Il ne faut point corriger ce que les anciens nous ont peint de la vie la plus naturelle, qui est la

1. *Ragoûte*: Ce verbe manque à Richelet, qui donne seulement l'adjectif ragoûtant. Littré n'en cite qu'un exemple de Massillon et un autre de Fénelon.

2. Sic pour *placebunt*.

vie rustique; mais il faudrait guérir notre fausse délicatesse. Malheur à ceux qui ne sentent point le prix de ces vers :

Fortunate senex, hic inter flumina nota
Et fontes sacros frigus captabis opacum, etc.
. . . .
Insere nunc Melibœe piros, pone ordine vites, etc.

Rien n'est au-dessus de ce discours d'un berger :

... *O mihi tum quam molliter ossa quiescant*, etc.

Pourrait-on comparer la peinture des jeux, des spectacles et des intrigues odieuses d'une cour avec le merveilleux tableau de la simple et innocente nature ?

O fortunatos nimium sua si bona norint, etc.

J'y admire et j'y aime tout sans en excepter cet endroit :

At frigida Tempe
Mugitusque boum, mollesque sub arbore somni.

Qu'y a-t-il de plus touchant que ce vieillard dont [1] la noble simplicité surpassait dans son travail et dans sa frugalité champêtre la magnificence des rois :

Namque sub Œbaliæ memini me turribus altis [2]
Regum æquabat opes animis, etc.

Je reviens à la poésie. Elle est une peinture. Elle doit ressembler aux mœurs qu'elle dépeint. Homère a dû représenter les hommes selon les mœurs des Grecs de son temps; il l'a fait avec ordre, magnificence, harmonie, variété et passion. Nos poètes doivent aussi s'accommoder aux mœurs présentes. C'est ce que les peintres nomment *il coustume* (*sic*) [3].

VI

M'est-il permis de dire qu'il serait à désirer qu'on travaillât aussi pour perfectionner les poèmes dramatiques [4] ? La tragédie a été chez les païens exempte de l'amour profane; pourquoi faut-il que nos nations chrétiennes s'imaginent qu'on ne saurait l'en séparer? L'*Œdipe* de Sophocle n'a aucun mélange de cette passion. M. Racine nous a fait voir dans son *Athalie* tout ce qu'un spectacle peut avoir de plus affreux et de plus aimable sans emprunter ce faux ornement. Cet amour empêche souvent l'unité de dessin [5] et fait deux actions au lieu d'une.

1. Ms. : *dans*.
2. Sic pour *arcis*.
3. Dans les éditions, l'expression *il costume* ne se lit qu'au chapitre sur l'histoire.
4. On lit au contraire dans les éditions : « Pour la tragédie, je dois commencer en déclarant que je ne souhaite point qu'on perfectionne les spectacles, où l'on ne représente les passions corrompues que pour les allumer. »
5. Ms. : *dessein*.

C'est ce qu'on voit dans l'*Œdipe* de M. Corneille et dans la *Phèdre* de M. Racine. Hippolyte amoureux est un caractère forcé qui ne fait qu'une distraction insipide. La fureur de Phèdre ou celle d'Œdipe doit saisir le spectateur tout entier et ne lui laisser aucune attention pour un objet si étranger.

La mode des romans avait gâté le goût de notre nation. On suppose, par un reste de ces faux préjugés, qu'une assemblée ne peut que languir et s'ennuyer au spectacle le plus grand et le plus passionné, si un amant doucereux ne vient point interrompre cette action par des soupirs ornés de pointes. M. Racine, qui connaissait et les véritables règles et l'usage de l'antiquité, avait fait un plan pour composer une tragédie d'*Œdipe* sur celle de Sophocle, sans y mêler aucune intrigue d'amour. Un tel spectacle serait court, simple, touchant, la religion même la plus pure le permettrait[1]. Il instruirait, il formerait les mœurs, il inspirerait l'horreur du vice et l'amour de la vertu; il entrerait dans l'esprit des meilleures lois pour policer une nation; on n'y perdrait qu'une fadeur romanesque et qu'une duplicité d'action qui distrait le spectateur.

J'ai une très grande estime pour Mrs. Corneille et Racine. Les Romains n'ont eu rien qui en ait approché dans le genre tragique. Mais me sera-t-il permis de dire que la gêne excessive de notre versification leur a fait faire beaucoup de vers faibles et forcés pour en amener de très beaux ? Les Grecs et les Romains employaient pour le genre dramatique une versification si simple et si facile qu'elle ne leur coûtait presque rien. Ainsi ils faisaient parler chaque personne très naturellement, comme on parle dans les plus familières conversations. C'est ce qui paraît très gracieux et très aimable dans Térence[2]. Au contraire, nos poètes dramatiques n'attrapent la rime et la mesure du vers qu'à force de périphrases outrées. On n'a qu'à voir combien la plupart des vers de Molière, si on excepte ceux de l'*Amphitryon*, sont durs et chargés de mauvaises phrases. J'aime cent fois mieux ses pièces écrites en prose que celles qui le sont en vers. D'ailleurs ce poète est original et il peint parfaitement les mœurs, mais il les corrompt. Revenons à notre sujet. Nos poètes ne font point parler les hommes comme ils parlent quand ils sont familiers entre eux ou passionnés dans les grandes affaires. Ce n'est point imiter la simple nature; c'est ôter aux spectateurs le principal plaisir, qui est celui de s'imaginer qu'on voit et qu'on entend sur les lieux Œdipe, Thésée, Alceste, Hercule, ou bien Chrémès, Simon, Antiphon, Sosie, Davus.

Il me paraît encore que nos deux grands poètes tragiques ont un peu

1. L'imprimé porte simplement : « La religion même la plus pure n'en serait point alarmée. »

2. L'imprimé commence ce chapitre en faisant une distinction entre la tragédie et la comédie. Ici, ces deux espèces du poème dramatique sont confondues; voilà pourquoi notre rédaction n'a que neuf chapitres au lieu de dix que contiennent les éditions.

outré les caractères héroïques, surtout celui des Romains. Ce peuple roi (*populum late regem*) était nourri dans une grande hauteur, j'en conviens. Mais on donne à tous les Romains un langage trop enflé. On peut remarquer une grande différence entre l'emphase avec laquelle Auguste parle dans la tragédie de *Cinna* et la très modeste simplicité avec laquelle Suétone nous le dépeint dans tout le détail de ses mœurs. L'apparence de liberté restait encore alors si grande qu'Auguste ne voulait point être nommé *Dominus* et qu'il vivait sans faste, en simple citoyen. Ce que Pline dit de la modération de Trajan, qui venait après tant d'empereurs d'un luxe monstrueux, nous représente un homme très simple et très familier. Les bas-reliefs de sa colonne le font voir, même au milieu de ses actions d'autorité, dans l'attitude la plus éloignée de toute enflure et de toute hauteur. Je voudrais qu'on fît parler humainement les hommes. Je n'approuve point ce langage enflé dans toute une nation :

Projicit ampullas et sesquipedalia verba.

Je voudrais seulement, pour marquer les caractères, faire parler Agamemnon avec arrogance et Chrémès avec emportement :

Iratusque Chremes tumido delitigat ore.

J'avoue que les héros doivent parler dans les tragédies, où les plus furieuses passions sont excitées, avec plus de vivacité et de hauteur que les femmes et les esclaves dans les pièces qui dépeignent les petits événements des familles. Les anciens voulaient qu'on donnât quelque chose au cothurne :

An tragica desævit et ampullatur in arte?

Mais il faut un tempérament, et le langage ampoulé n'est point naturel. Ce caractère si guindé qu'on donne à tous les Romains ressemble moins à ce que nous remarquons d'eux dans Tite-Live, dans le commentaire (*sic*) de César, dans Cicéron, dans Suétone, dans Plutarque, qu'aux héros empesés des romans qui ne visent qu'au merveilleux. C'est ainsi que nos sculpteurs et nos peintres font souvent des figures peu naturelles. Les hommes ne parlaient point avec tant de faste dans un pays où il resta longtemps une image de liberté et de vie simple.

Je conclus que quand on met deux grands hommes ensemble devant les spectateurs, il faut les faire parler avec pureté, noblesse, force, vivacité de sentiments, à proportion des affaires qu'ils traitent et des passions dont ils sont agités. Il faut qu'ils parlent comme il leur convient de le faire dans une conversation où l'esprit agit avec effort. Mais plus ces grands hommes sont sérieusement occupés des plus grands intérêts, moins il est vraisemblable qu'ils parlent avec emphase le langage le plus affecté. S'ils le faisaient, ils parleraient en comédiens et non avec la noble simplicité des grands hommes. La vraisemblance et

exacte imitation de la belle nature font tout le mérite de ces représentations. Il faut que le spectacle vous saisisse l'imagination, vous transporte à Thèbes, à Corinthe, à Argos, qu'il vous fasse voir Thésée, Oreste, Œdipe, tel qu'on doit les imaginer, et que vous ne soyez point à vous-même jusqu'à la fin de l'action.

VII

Ne peut-on pas désirer aussi des règles sur l'histoire [1]? Il y a peu d'histoires qu'on lise sans être tenté d'y souhaiter divers changements.

L'historien, ce me semble, ne doit être d'aucun temps ni d'aucun pays. Plus il est judicieux, sincère, exempt de partialité, plus il se contente de vous mettre tous les faits [2] importants devant les yeux afin que vous puissiez juger. Il rapporte comme douteux ce qui l'est et vous réserve la décision, il ne doit peindre qu'en racontant tout ce qui sert à la peinture. Les faits bien circonstanciés marquent assez le caractère et les mœurs de chaque homme. César se montre vigilant, actif, infatigable, hardi, précautionné, pénétrant, aimé de ses troupes, sans se donner jamais la moindre louange. L'historien doit choisir les faits importants, qui en préparent d'autres et qui lient les événements entre eux. Il doit les ranger dans un ordre qui développe tout, et qui fasse sentir les vraies causes de toutes les révolutions. Par là il instruit sans raisonner, il laisse tomber les menus faits qui ne décident et ne lient rien. On les retranche sans couper dans le vif de l'histoire, ils ne feraient qu'allonger, qu'embrouiller, qu'interrompre le fil d'une vive narration, que l'affaiblir et la dessécher. Rien n'est si sec et si triste qu'une histoire hachée en menus faits détachés; il faut sans scrupule se hâter d'arriver au dénouement, et ne laisser jamais languir ni refroidir le lecteur.

Donnez-lui de quoi faire l'anatomie des événements, mais ne la faites pas pour lui. Donnez-lui tout ce qu'il faut pour juger facilement, mais laissez-lui le plaisir de trouver et ne lui faites point de leçons.

Hérodote [3], qu'on nomme le père de l'histoire, est plutôt un compilateur de relations qu'un historien régulier, quoiqu'il raconte bien. Xénophon n'a fait qu'un journal uniforme. Polybe a raisonné en habile homme, et on est charmé de le lire; mais il est plus homme de guerre et plus politique que simple historien. Salluste a fait dans de très courtes histoires de trop grandes descriptions, quoiqu'il écrive très noblement et avec beaucoup de force. César [4] a montré, dans des commentaires faits à la hâte et même avec quelque négligence, un talent

1. Rien ici des considérations sur l'utilité de l'histoire, qu'on trouve dans les éditions.
2. Ms. : *frais.*
3. Dans les éditions, la critique des historiens est renvoyée à la fin du chapitre.
4. L'imprimé ne dit rien de César.

qui, comme Cicéron le remarque, *a découragé les gens sages d'écrire* l'histoire après lui. Tacite, quoique très singulier par son génie, est trop poète dans ses descriptions et trop politique dans ses conjectures : il devine trop, il donne trop de profondeur et de raffinement à des choses qui ne viennent souvent que de l'humeur, que de l'habitude, que de la faiblesse des hommes et que des motifs les plus vils. Souvent un esclave est la vraie cause de ce qu'on attribue au plus profond mystère de politique. Avila veut pénétrer jusque dans les conseils les plus secrets. Comment croirai-je un historien sur tout le reste, quand je m'aperçois qu'il décide sur ce qu'il ne peut pas savoir? Un historien doit avoir un style pur et noble sans ornements.

Il abrégera beaucoup son histoire s'il sait choisir les faits dignes d'être écrits, les ranger, les lier, les peindre en peu de mots, supprimer les sentences morales et les dissertations de critique. Il doit se borner aux harangues courtes, naturelles, vraisemblables et non suspectes d'avoir été faites après coup pour embellir la narration. Le grand point est que l'historien connaisse exactement le génie, les mœurs, les préjugés, les intérêts, la forme du gouvernement, les affaires de la nation dont il s'agit et pour le temps précis qu'il traite.

Rien ne décrédite tant un historien auprès d'un lecteur sensé et instruit que de le voir parler des mœurs des Francs du temps de Clovis comme de celles des Romains, ou des comtés bénéficiaires du temps de Charlemagne comme des fiefs héréditaires sous la troisième race de nos rois. Plus on étudie le détail, plus on observe de siècle en siècle de grands changements. Il importe bien plus d'écrire l'histoire d'une nation que de composer celles de quelques hommes particuliers. Ainsi il est capital de développer ces changements fréquents de la forme générale et les causes qui les ont préparés.

Si un habile homme écrivait sur les règles de l'histoire, il pourrait rapporter des exemples des meilleurs historiens. Ces exemples feraient une curieuse et agréable variété. Un tel ouvrage instruirait et plairait tout ensemble.

VIII

Voici une objection qu'on ne manquera pas de faire. L'Académie, dira-t-on, n'adoptera point ces divers ouvrages sans les avoir examinés et retouchés selon ses vues. Or il n'est guère vraisemblable qu'un auteur veuille soumettre tout son ouvrage à la critique et à la correction de tous les académiciens. Donc il n'y a presque aucune apparence que l'Académie adopte ces ouvrages[1].

Ma réponse est courte. Je suppose que l'Académie ne les adoptera point. Elle se bornera à choisir les hommes les plus capables de les

1. *Ces divers ouvrages*. Cette leçon confirme celle de la première édition; les autres donnent : *cet ouvrage*.

exécuter[1], elle laissera chaque auteur en liberté sur son ouvrage et elle lui fera part de ses lumières à mesure qu'il les demandera. Par exemple, celui qui travaillera à la rhétorique pourra proposer dans les assemblées ses doutes sur les plus importantes questions qui regardent l'éloquence. Chacun lui dira sa pensée; on raisonnera. Les avis pourront être partagés. Cette diversité de sentiments produira des disputes douces et polies, qui vaudront des dissertations. On pourra les rédiger par écrit et l'auteur de la rhétorique en pourra profiter à sa mode sans se gêner.

Ces disputes mises par écrit de part et d'autre, ou du moins rapportées par Monsieur le Secrétaire sans partialité seraient fort curieuses; elles perfectionneraient le goût et la critique. Elles serviraient à éclaircir les questions; elles rendraient messieurs les Académiciens fort assidus aux assemblées; elles feraient une espèce de journal qui se répandrait dans toute l'Europe avec beaucoup d'éclat pour la compagnie et de fruit pour tous les pays[2]. Autant que la dispute est à craindre quand elle devient dure et âpre, autant serait-elle agréable et utile dans une compagnie qui saurait si bien la tenir dans les bornes de la parfaite politesse et de la déférence mutuelle.

IX

Je comprends que l'amour des anciens dans les uns, et, des[3] modernes dans les autres pourrait rendre la contestation un peu vive sur ces questions d'éloquence et de poésie; mais j'avoue que je ne suis guère alarmé de cette guerre civile. Il ne s'agit, Dieu merci, ni du salut de l'État, ni des mœurs, ni de la fortune des familles, ni du sort des particuliers. On ne dispute que sur des questions où il est juste de laisser chacun penser en pleine liberté suivant son goût et ses idées. Cette controverse entre des hommes si sages et si polis sera toujours discrète et modérée. Elle pourra engager les meilleurs critiques à faire d'excellentes observations et les plus habiles écrivains à faire de grands efforts pour égaler les plus grands auteurs grecs et latins.

Pour moi, je voudrais que les modernes surpassassent tous les anciens. Je voudrais voir des orateurs plus grands que Démosthènes, et des poètes supérieurs à Homère. Ce serait un grand profit pour le monde en général, et un grand honneur pour notre siècle. Les anciens n'y perdraient rien; ils demeureraient aussi admirables qu'ils l'ont été, et les modernes donneraient un nouvel ornement à l'esprit humain. Ceux-ci devraient même reconnaître de bonne foi que les leçons et les exemples des anciens leur auraient donné de quoi les surpasser. Je ne saurais consentir qu'on juge des ouvrages par leur date.

1. L'imprimé porte simplement : « Elle se bornera *à inviter les particuliers à ce travail.* »
2. Cette idée semble inspirée par le Mémoire que nous avons restitué à Valincour.
3. Ms. : *les.*

Et nisi quæ terris semota suisque
Temporibus defuncta videt, fastidit et odit...
Si, quia Græcorum sunt antiquissima quæque
Scripta vel optima...
Scire velim pretium chartis quotus arroget annus...
Qui redit ad fastos et virtutem æstimat annis,
Miraturque nihil, nisi quod Libitina sacravit...
Si veteres ita miratur laudatque poetas,
Ut nihil anteferat, nihil illis comparet, errat.

Si les Grecs et les Latins avaient désespéré de surpasser ceux qui les précédaient, ils nous auraient privés des merveilles qu'ils nous ont laissées.

Quod si tam Græcis novitas invisa fuisset
Quam nobis, quid nunc esset vetus? aut quid haberet
Quod legeret tereretque viritim publicus usus?

Ne voyons-nous pas Horace qui se promet un succès tout nouveau?

Dicam insigne, recens adhuc
Indictum ore alio...
Nil parvum aut humili modo,
Nil mortale loquar, etc.

L'émulation des modernes, je l'avoue, serait pernicieuse si elle leur faisait mépriser les anciens et négliger l'étude de leurs ouvrages. Je crierais volontiers à tous les auteurs :

Vos exemplaria græca
Nocturna versate manu, versate diurna.

Un auteur sage, quelque génie qu'il ait, et quelque admiration que le public lui donne, doit se défier de soi, respecter la possession où les anciens sont depuis tant de siècles, et ne songer qu'à corriger les défauts qui lui restent. C'est ainsi que le grand et modeste Virgile, de qui on avait dit :

Nescio quid majus nascitur Iliade,

était mécontent de son *Enéide*, et voulait la brûler en mourant. Rien ne marque tant un faible génie que d'être enivré de son ouvrage. Quiconque a bien senti le parfait ne peut se flatter de l'avoir trouvé, ni contenter toute sa propre délicatesse. D'ordinaire l'auteur content est content tout seul :

Quin sine rivali, teque et tua solus amares.

De là vient cette règle si peu observée et si importante :

Nonumque prematur in annum.

L'auteur charmé de son ouvrage a plus d'imagination que de jugement. Au contraire, celui qui ne peut se contenter a encore plus de jugement que d'imagination. Mais enfin un auteur peut essayer

d'atteindre à tout ce qu'il y a de plus sublime. Quelquefois il approche de son modèle.

Feliciter audet.

Je prends la liberté de dire que les anciens ne sont point parfaits en tout. Horace ne dit-il pas du premier des poètes :

Quandoque bonus dormitat Homerus
Verum opere in longo fas est obrepere somnum.

Mais il y aurait de la petitesse d'esprit et une fausse critique à rabaisser un ouvrage parce qu'il n'est pas sans quelques inégalités. L'auteur sublime n'est point celui qui ne se néglige jamais. C'est celui qui est d'ordinaire grand, et qui montre une main maîtresse dans les endroits mêmes où il s'est un peu relâché. Il est grand et original jusque dans les endroits défectueux. Un auteur médiocre et plus égal ne saurait l'imiter, même dans les occasions où il est moins parfait.

Verum ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis, quas aut incuria fudit
Aut humana parum cavit natura, etc.

Les peintres les plus hardis et qui peignent avec le plus de force ne lèchent point leurs ouvrages.

Il est naturel de soupçonner que Virgile ne désespérait peut-être pas de surpasser dans sa description des Enfers l'évocation des ombres qui est dans Homère. Mais de telles espérances peuvent être un piège très dangereux. Elles peuvent même gâter le goût et égarer insensiblement les meilleurs esprits. Il y a de l'apparence qu'Ovide et Lucain se sont flattés de surpasser les poètes plus simples et moins façonnés. Tacite a pu croire qu'il s'élevait au-dessus des autres historiens. Martial a pu s'imaginer qu'il allait plus loin que Catulle. En nos derniers temps, le Tasse a pu croire qu'il était supérieur à Virgile même.

Au reste Homère a dû peindre les Dieux et les hommes suivant la religion et les mœurs de son temps. La religion était ridicule et monstrueuse. Les mœurs étaient très simples, et en ce point elles étaient très bonnes. Mais elles étaient grossières, faute de cette culture que la philosophie de Socrate y mit longtemps après. Il est vrai qu'il résulte de cette religion et de ces mœurs quelque chose qui en rend la peinture basse et choquante aux hommes qui n'y sont pas assez accoutumés. Cette religion ressemble aux contes les plus puérils des fées. Les Dieux d'Homère ne valent pas ses héros et ses héros n'ont rien de comparable aux honnêtes gens. La philosophie et puis le christianisme ont fait cet heureux changement dans le genre humain. Mais enfin Homère devait garder les coutumes et peindre tout d'après nature. Il l'a fait avec un degré de force qui est inimitable.

Ficta voluptatis causa sint proxima veris [1].

1. Cette citation ne se trouve pas dans l'imprimé.

Un excellent peintre qui peint la cour de Henri III doit sans doute la peindre avec des fraises et des habits étroits, quoique cette mode fût très bizarre. Cette fidélité du [1] peintre est même historique et curieuse. Elle montre l'extérieur des hommes de ce temps-là. Rien ne serait donc plus déraisonnable que de critiquer Homère parce qu'il a peint avec vérité.

Il faut même avouer que la simplicité de ces anciens temps est précieuse. Nous la voyons dans Hésiode et dans Homère pour les Grecs, comme dans l'Écriture pour les Israélites. Cette simplicité ne retranche qu'un faste contagieux. Elle ne nous ôte rien de la peinture des beautés naturelles. Elle sert même à faire goûter et sentir les grâces d'une vie rustique et innocente. Heureux les hommes si la vanité ne les empêchait point d'en sentir le prix. Un lecteur dédaigneux est choqué quand il voit, dans la pompe funèbre de Pallas, que son corps fut mis dans son cercueil de branches de chêne [2].

Haud segnes alii crates et molle feretrum
Arbuteis texunt virgis et vimine querno
Extructosque toros obtentu frondis inumbrant.

Un faiseur de romans n'aurait pas manqué de faire, contre la vérité des mœurs, un cercueil précieux au fils du roi Évandre. Cet exemple montre combien les modernes sont tentés de censurer mal à propos les écrits des anciens.

Je ne prétends pas néanmoins admirer aveuglément tout ce qui a une certaine antiquité. C'est peut-être ma faute [3]. Mais je ne suis guère touché de la plupart des comédies de Plaute, qui sont, ce me semble, plutôt des farces que des comédies propres à faire honneur à l'antiquité.

At nostri [4] *proavi Plautinos et numeros et*
Laudavere sales, nimium patienter utrumque,
Ne dicam stulte mirati.

Je ne saurais estimer Euripide autant que Sophocle. Je ne puis trouver l'histoire d'Hérodote régulière. Je ne puis lire avec plaisir les tragédies de Sénèque. Je ne puis être touché d'Ovide comme d'un grand poète, quoiqu'il ait des tours très ingénieux. En un mot, je crois voir que chez les anciens comme chez les modernes, le beau a été rare, et le parfait presque sans exemple. Nous n'avons qu'un très petit nombre d'auteurs merveilleux parmi tous les Grecs et parmi tous les Latins. Nous en avons en divers genres d'excellents dans notre siècle et dans notre nation.

J'avoue même que parmi les anciens les plus admirables, il y a quel-

1. Ms. : *de*.
2. Ceci, dans les éditions, est remplacé par une allusion à la pauvreté du roi Évandre.
3. Les jugements qui suivent sont réduits à quelques mots dans les éditions. D'un autre côté, Fénelon ne dit rien ici sur les chœurs des tragédies grecques.
4. Sic pour *vestri*.

ques endroits qui ne me touchent guère. Par exemple, je ne connais point d'auteur d'un génie plus élevé, d'un goût plus exquis en tout genre, d'une critique plus judicieuse qu'Horace. Je ne saurais néanmoins être bien content de cette satire :

Proscripti Regis Rupili pus atque venenum, etc.

Je ne veux point disputer avec les savants. Mais quand je lis cette merveilleuse ode *Qualem ministrum fulminis alitem*, je suis toujours attristé d'y trouver ces mots *quibus mos unde deductus per omne*, etc. Otez cet endroit, vous ne coupez rien dans le vif. Tout demeure entier et parfait. Je confesse aussi qu'il y a dans Cicéron diverses plaisanteries que je ne goûte point et qu'on ne manquerait pas de censurer dans un écrivain moderne. Il n'en faut pas conclure que je suis prévenu contre cet auteur. J'ose dire qu'il est très difficile que quelqu'un l'aime et l'admire plus que je le fais.

Ma conclusion est qu'il y a dans les anciens les plus sublimes quelques restes d'imperfection humaine, qu'il est permis de les remarquer, pourvu qu'on ne se dispense ni d'étudier, ni d'imiter ces grands modèles, qu'enfin il faut louer la noble émulation de ceux qui feront tous leurs efforts pour atteindre au sublime de ces grands auteurs en tâchant d'éviter leurs imperfections.

Pour ceux qui oseraient mépriser ces grands maîtres, je prendrais la liberté de leur proposer une comparaison. L'architecture grecque est simple; elle n'admet dans un édifice aucun morceau qui soit un pur ornement. Elle se borne à tourner en ornement les morceaux qui sont nécessaires pour soutenir un édifice et pour en rendre l'usage commode.

La beauté y consiste dans l'ordre, dans la sagesse du dessein [1] et dans la justesse des proportions. Rien n'y est donné à la fantaisie, à l'ostentation et à la surprise des yeux. En entrant dans un tel édifice on le trouve si proportionné, si simple, si convenable à l'usage qu'on en doit faire, qu'on est tenté de le trouver médiocre. On est seulement touché de ce qu'il ne choque en aucun genre et qu'il ne lui manque rien.

L'architecture des Grecs restait encore en cet état, quand celle des Arabes, qu'on nomme la gothique, survint dans des siècles grossiers. Celle-ci est pleine de roses, de petites pointes et d'une infinité d'ornements délicats où la pierre est découpée comme un carton. Elle élève jusqu'aux nues des voûtes immenses sur des piliers menus comme des fuseaux. Tout est plein de fenêtres, tout paraît en l'air. Tout semble prêt à tomber et dure néanmoins des siècles. Tout étonne par sa hardiesse, et cette hardiesse est une disproportion de parties.

N'est-il pas naturel de croire que les architectes du gothique ont cru enchérir infiniment sur les Grecs? Je loue leur industrie, mais je crois qu'ils se sont trompés en voulant trop raffiner et aller au delà du véri-

1. *Dessein*. Sans doute pour *dessin*, plan. Voir plus haut, p. 14 et 22.

table beau. Je craindrais le même mécompte pour les auteurs pleins de talents et de délicatesse qui oseraient abandonner et mépriser les anciens. Je souhaite qu'ils les surpassent, mais je crois qu'il faut apprendre des anciens mêmes à les surpasser, supposé qu'on puisse y réussir.

Pour la guerre civile de l'Académie, je m'en réjouis si elle fait étudier de part et d'autre avec plus de vivacité les anciens originaux. J'espère même que cette dispute servira aux écrivains qui travailleront à composer une rhétorique et une poétique, pour perfectionner leur goût. La critique en sera plus aiguisée, et la Compagnie sera plus en état de donner ses conseils à ces écrivains.

Vous m'avez demandé ma pensée au nom de tout le corps. Je ne dois pas la lui refuser. Je la propose peut-être trop naïvement, mais avec déférence pour tant de personnes très éclairées, et avec une sincère défiance de mon faible jugement. Je suis très fortement et avec beaucoup d'estime, Monsieur,...

Rédaction autographe [1].

Je suis honteux, monsieur, de vous devoir depuis si longtemps une réponse. Mais ma mauvaise santé et mes embarras continuels ont causé ce retardement. Le choix que l'Académie a fait de votre personne pour l'emploi de son secrétaire perpétuel m'a donné une véritable joie. Ce choix est digne de la compagnie et de vous. Il promet beaucoup au public pour les belles-lettres [2]. J'avoue que je suis peu en état de répondre sur la demande que vous m'avez faite. Je ne connais ni les dispositions de Mrs. les académiciens ni leurs engagements. Ainsi je vais parler au hasard. Mais je le ferai du ton le plus douteux, et par pure déférence pour un corps que j'honore infiniment.

I

Le dictionnaire [3], auquel l'académie travaille depuis tant d'années, mérite sans doute qu'on l'achève. Il est vrai que l'usage qui change sans cesse pour les langues vivantes, changera ce que ce dictionnaire aura décidé.

Nedum sermonum stet honos et gratia vivax,
Multa renascentur, quæ jam cecidere, cadentque, etc.

Mais ce dictionnaire servira au moins de monument [4] pour l'usage de notre langue par rapport à notre temps. Il servira un jour à expliquer les livres très dignes de la postérité, que divers auteurs français

1. Elle est sans titre dans le manuscrit.
2. Voir plus haut, p. 8, n. 2.
3. Le titre manque en tête de ce chapitre.
4. Voir plus haut, p. 9, note 2.

Je suis honteux, monsieur, de vous devoir depuis si long=
tems une réponse. Mais ma mauvaise santé, et mes
embarras continuels ont causé ce retardement. Le choix, que
l'academie a fait de vôtre personne, pour l'emploi de son
secretaire perpetuel, m'a donné une veritable joye. Ce choix
est digne de la compagnie, et de vous. Il promet beaucoup
au public pour les belles lettres. J'avoüe que je suis peu en
etat de répondre sur la demande, que vous m'avez faitte.
Je ne connois ni les dispositions de Mrs les academiciens, ni leurs
engagemens. ainsi je vais parler au hazard. mais je le ferai
du ton le plus douteux, et par pure déférence pour un corps, que
j'honore infiniment.

I

Le dictionnaire, auquel l'academie travaille depuis tant ~~an~~
d'années, merite sans doute, qu'on l'acheve. Il est vrai que l'usage
qui change sans cesse pour les langues vivantes, changera ce que
ce dictionnaire aura décidé.

font en notre siècle. D'ailleurs il sera fort utile dès notre temps aux étrangers, qui sont curieux de notre langue et qui méritent de profiter des bons livres qu'elle leur fournit. Ces bons livres sont en grand nombre. Il y en a d'excellents sur la religion, sur les mœurs, sur les premiers principes de vérité, sur la physique, sur les mathématiques, sur les beaux-arts, sur l'éloquence, sur la poésie, sur l'histoire, sur la politique. Ainsi c'est servir nos voisins et faire honneur à notre nation, que de faciliter aux étrangers, par ce dictionnaire, la lecture de tant de bons ouvrages. Enfin les Français mêmes les plus polis peuvent avoir quelquefois besoin de recourir à un dictionnaire, pour y trouver une décision sûre par rapport aux termes qui leur paraissent douteux. Quoique nous ayons un grand nombre d'excellents auteurs grecs et latins qui ont écrit très purement en leurs langues, nous serions néanmoins ravis d'avoir des dictionnaires grecs et latins faits par les anciens mêmes, qui eussent l'exactitude et la perfection que l'académie travaille à donner au sien pour la langue française [1]. Nos vues seraient trop courtes si nous ne pensions à l'usage de ce dictionnaire que pour notre siècle. En vieillissant il croîtra en prix. Un jour on sentira la commodité de trouver dans ce livre une langue que tant de livres rendent importante aux sciences, et qui aura alors souffert bien des changements. Il faut même avouer que la perfection des dictionnaires est un des points où les modernes ont enchéri sur les anciens.

II

Projet de grammaire [2].

Il serait fort à désirer, ce me semble, que quelque académicien voulût prendre la peine de faire une grammaire française. Elle soulagerait beaucoup les étrangers, que les conjugaisons et les phrases irrégulières de notre langue jettent dans des embarras continuels. Nous ne pouvons pas sentir combien cette langue est embarrassante pour tous les étrangers. Un très grand nombre de nos manières de parler, sur lesquelles l'habitude nous empêche de réfléchir, sont très bizarres et très épineuses pour tous nos voisins. La plupart des Français mêmes, qui ont de l'esprit et de la politesse, auraient besoin de consulter cette règle. Ils n'ont appris leur langue que par le simple usage, et l'usage ne suffit pas pour parler d'une façon pure et correcte. Chaque province a un usage défectueux; Paris n'en est pas exempt; la cour même se ressent un peu du langage de Paris, où les enfants de la plus haute condition sont d'ordinaire élevés. J'ai vu des personnes très distinguées par une grande culture d'esprit, qui conservaient encore

1. La fin de cette phrase manque dans les éditions; elle est cependant indispensable, puisqu'il y a eu des dictionnaires composés par les anciens.
2. Dans le ms., ce titre, comme les suivants, est en manchette.

des façons de parler de Gascogne, de Normandie ou de la bourgeoisie [1] de Paris.

Le Grecs, qui ne se donnaient guères la peine d'apprendre les langues de leurs voisins, dont ils méprisaient la barbarie, et les Romains qui commencèrent si tard à apprendre le grec, ne se contentaient point d'avoir appris pendant leur enfance leur langue naturelle par le simple usage. Ils l'étudiaient encore [2] dans un âge mûr par la lecture des livres des grammairiens, pour connaître les règles et les exceptions, les étymologies, les sens figurés, l'artifice de toute la langue et ses variations.

Une grammaire demande une méthode simple et facile. Il faut craindre qu'un grammairien fort exact ne la rende trop savante pour le commun des hommes qui ont besoin de s'en servir. On y mêle facilement trop de curiosité et de finesse de préceptes. Il faut retenir peu de temps chaque personne dans le détail pénible des règles. Il vaut mieux en rendre l'application sensible par l'usage le plus tôt qu'on peut. Ensuite le petit nombre d'hommes qui sont exercés à réfléchir sur leurs propres opérations, se feront un plaisir de remarquer après coup les règles qu'ils ont déjà suivies sans y prendre garde. Cette grammaire ne pourrait pas fixer une langue vivante, mais elle servirait peut-être à diminuer les changements capricieux qui y sont souvent introduits mal à propos, comme les modes d'habits, par les esprits les plus légers et les moins dignes d'être suivis du public. Ces changements de pure fantaisie embrouillent et altèrent une langue, au lieu de la perfectionner.

III

Projet d'enrichir la langue.

Oserai-je hasarder ici par un excès de zèle une proposition que je soumets sans peine à la censure d'une compagnie si éclairée? L'académie ne pourrait-elle point essayer d'enrichir notre langue d'un grand nombre de mots et de phrases qui lui manquent? Je prends la liberté de me plaindre de ce qu'on l'a appauvrie et desséchée depuis environ cent ans, sous prétexte de la rendre plus pure et plus élégante. On en a retranché par une sévérité scrupuleuse des mots qui avaient été en honneur chez nos pères. Ces expressions avaient je ne sais quoi de vif, de court, de hardi, de naïf et de passionné. Ils (*sic*) nous plaisent encore malgré leur vieillesse, quand nous les retrouvons dans Marot, dans Amyot, dans le card. d'Ossat, dans les ouvrages les plus enjoués et dans les plus sérieux. Ce vieux langage avait une liberté et une grâce qui se fait regretter, quoique d'ailleurs il fût un peu informe et même trop verbeux.

J'avoue qu'en retranchant certains mots, on en a inventé d'autres;

1. Il n'est pas parlé de la *bourgeoisie*, mais des *domestiques* dans l'imprimé.
2. *Encore*. Ce mot manque dans les éditions antérieures à celle de Versailles.

mais on en a supprimé, si je ne me trompe, beaucoup plus qu'on n'en a introduit. D'ailleurs je voudrais qu'on gagnât beaucoup et qu'on ne perdît rien. J'admettrais avec plaisir tous les termes nouveaux [1] qui auraient un son doux et exempt d'équivoque avec ceux qui sont déjà en possession. Quand on examine de près la signification propre de chaque terme, on remarque bientôt qu'il n'y en a presque point de synonymes entre eux. On en trouve aussi un grand nombre qui ne suffisent point pour désigner avec assez de précision un certain objet. De là vient le fréquent besoin de recourir aux phrases et aux compositions, où l'on assemble plusieurs mots pour ne dire qu'une seule chose. Il faudrait abréger et donner à la langue un terme simple et propre pour exprimer chaque objet, chaque idée, chaque sentiment, chaque action. Enfin je crois qu'il faudrait même plusieurs synonymes pour chaque chose, afin de varier les phrases, d'éviter certaines équivoques ou certains sons trop rudes, qui sont causés par la rencontre de deux mots. On aurait même besoin de faciliter l'harmonie et la belle cadence des vers.

Les Grecs avaient fait beaucoup de mots composés de deux. Cette composition servait à rendre une période plus nombreuse ou un vers plus majestueux. Le mot composé était même plus court que les deux séparés. Ils se servaient des divers dialectes pour faciliter la versification : c'était encore une abondance.

Les Latins ont enrichi sans scrupule leur langue des termes dont ils sentaient le besoin. Par exemple ils manquaient de termes simples et propres pour la philosophie, qui commença fort tard chez eux. Cicéron ne craint point d'emprunter du grec un langage philosophique. Son extrême délicatesse sur la pureté de sa langue ne l'arrête point. Après avoir emprunté un mot, il l'adopte; d'abord le mot grec vient en passant, comme étranger, puis il demeure latin.

J'entends dire que les Anglais font entrer en pleine liberté dans leur langue tous les mots étrangers qui leur semblent commodes. Ils ne veulent que se faire entendre, en évitant l'embarras des circonlocutions. Ils ne songent qu'à faciliter et qu'à accourcir le commerce de la parole. Les mots ne sont que des sons arbitrairement institués pour communiquer nos pensées. Ces signes n'ont aucun véritable prix que par l'usage court et commode que nous en faisons. Tout ce que nous prenons de nos voisins est autant à nous qu'à eux. En ce genre tout devient commun par le simple usage, et on n'a point à se reprocher l'usurpation. Qu'importe qu'un mot soit né dans notre pays ou qu'il nous soit prêté d'un pays voisin? La jalousie serait puérile quand il ne s'agit que des sons. De plus, nous n'avons rien à ménager sur ce faux point d'honneur : notre langue, comme chacun le sait, n'est qu'un mélange du latin avec des mots tudesques et quelques restes confus du

1. Fénelon avait écrit *nouveaux venus*; mais *venus* a été barré au crayon, je ne sais quand ni par qui.

gaulois, si on excepte les termes des sciences et des arts qui sont empruntés du grec. Puisque nous ne vivons que sur ces emprunts, qui sont devenus notre fonds propre, pourquoi ne pousserions-nous pas plus loin l'art d'emprunter, pour achever de nous mettre au large? Pourquoi nous laisser manquer des mots et des phrases, qui sont, comme l'air et comme l'eau, de droit et d'usage commun? Pourquoi ne pas faire ce que les Grecs et les Romains faisaient autrefois, ce que les Anglais font encore et ce que nous avons fait nous-mêmes en formant notre langue? Cherchons dans la parole l'abondance et la variété, pour la rendre plus claire, plus précise, plus courte, plus forte et plus harmonieuse. Travaillons à épargner les circonlocutions qui allongent et qui affaiblissent le discours.

J'avoue seulement qu'il y aurait certains ménagements à garder pour les mots qu'on inventerait et pour ceux qu'on voudrait adopter. Il faudrait les choisir le plus près qu'on pourrait de notre langue, pour les y introduire. Ainsi les mots latins paraîtraient les plus propres à être choisis. L'oreille y est déjà accoutumée, les sons en sont doux; ces termes tiennent souvent à d'autres qui ont déjà pris racine chez nous, ils sont accommodés au génie et à l'analogie de notre langue, ils n'ont plus qu'un pas à faire pour entrer dans notre héritage. D'ailleurs il faudrait les choisir loin de tout danger d'équivoque et de confusion avec d'autres mots à peu près semblables. Enfin il faudrait leur donner une agréable prononciation et des terminaisons variées. Nous avons bien des mots qui finissent par ces syllabes (*tion*) (*ment*) (*able*). J'avoue qu'il ne faut pas, quand il s'agit d'une langue, se roidir contre le torrent, et qu'on doit même s'accommoder au penchant que l'habitude donne à toute une nation, mais il faut choisir les beaux sons et les varier, si on peut y parvenir. Quand l'usage et une espèce de hasard introduisent des mots, ils s'établissent sans ces convenances, mais si les hommes qui ont étudié le fonds de la langue faisaient pour elle ces sortes d'acquisitions, ils les feraient avec goût et discernement, par rapport à la clarté, à la brièveté et à l'harmonie.

Je conviens que si nous introduisions à la hâte et sans choix dans notre langue un grand nombre de termes étrangers, nous ferions du français un amas grossier et informe des autres langues d'un génie tout différent. C'est ainsi que des aliments trop peu digérés mettent dans la masse du sang d'un homme des parties hétérogénées[1] qui l'altèrent au lieu de le conserver.

Mais nous devons nous souvenir en général que nous sortons à peine d'une longue barbarie et que la politesse qu'on a commencé à mettre dans notre langue demande encore de grands progrès. Je ne ferai aucun tort, ce me semble, à notre état pour les belles-lettres en le comparant à celui où les Romains étaient du temps d'Horace :

1. Voir plus haut, p. 11, n. 2.

Sed in longum tamen ævum
Manserunt hodieque manent vestigia ruris,
Serus enim græcis admovit acumina chartis;
Et post Punica bella quietus quærere cœpit
Quid Sophocles; etc.

On me dira peut-être que l'académie n'a pas le pouvoir de faire un édit ou une affiche pour autoriser tout à coup un terme nouveau. J'avoue que cette adoption demande quelque ménagement à l'égard du public. Tibère, maître de l'Empire du monde et de la vie des Romains, ne put sans s'attirer une espèce de dérision faire la loi au peuple sur l'usage d'un mot [1]. Il ne serait donc pas étonnant qu'un mot protégé par l'académie eût le malheur de ne s'établir pas en France; mais je crois que le public ne serait point sans complaisance en telle occasion.

Supposons qu'un terme nous manque et que nous en sentons souvent le besoin. Pendant cet embarras, proposez au public un terme, dont le son est doux, qui s'accommode à toute notre langue et qu'elle semble demander, qui soulage les hommes, qui abrège le discours. Chacun en sent la commodité, quelques personnes le hasardent en conversation familière, puis d'autres le répètent par le goût de la nouveauté : le voilà à la mode. Bientôt il passe dans la bouche de toute la nation.

Si un simple particulier réussit avec tant de facilité à introduire un mot, pourquoi l'académie, aidée de tant de personnes polies et accréditées qui la seconderaient, ne pourrait-elle pas avoir un pareil succès? Chaque mot qui est introduit ne l'a été que par quelque particulier qui a commencé son établissement. Le public est libre, mais il ne refuse point sa commodité quand on ne fait que la lui offrir, sans le gêner et sans vouloir lui faire la loi.

Il nous faudrait non seulement des mots simples qui fussent nouveaux, mais encore des phrases ou des termes composés qui se tournassent en ornements et qui eussent les grâces d'une expression figurée :

Dixeris egregie notum si callida verbum
Reddiderit junctura novum, etc.

Il me semble que ce terme (*junctura*) exprime en cet endroit la même chose pour les mots que cet autre du même auteur pour les parties d'un discours :

Tantum series juncturaque pollet
Tantum de medio sumptis accedit honoris.

Il s'agit dans cet endroit [2], si je ne me trompe, de deux mots qui n'ont séparément qu'un sens vulgaire, et qui ont une grâce toute nouvelle quand on les met ensemble; ces mots ont une élégance particulière par leur union, soit qu'on n'en fasse qu'un seul mot, ou qu'on

1. Suét., *Vit. Tib.*; Dion, l. LVII.
2. Cette explication du mot *junctura* est beaucoup plus développée que dans la copie et dans l'imprimé. Voir plus haut, p. 12.

les laisse distingués l'un de l'autre, en les mettant ensemble pour composer une phrase. Par exemple, Virgile dit *velivolum*[1]; voilà deux mots qui n'en font plus qu'un. Il dit ailleurs *remigium alarum*[2]; voilà deux mots qui demeurent distingués quoique mis ensemble. Il y a dans ces deux exemples une nouvelle grâce qui résulte de ces mots joints par le poète. Il me semble qu'on en peut dire autant de ces deux mots *lubricus aspici* et de ceux-ci *nemorum comæ*. Voilà ce qui me paraît une expression toute neuve et fort élégante par l'union de deux mots qu'on n'était pas accoutumé à joindre, *junctura*. Ces sortes d'expressions servent sans doute à enrichir, à orner, à varier la langue, mais il ne faut rien de dur, d'affecté et de trop hardi dans cette liberté. Il faut en user sobrement et avec délicatesse, *tenuis cautusque serendis*.

Notre langue ferait bientôt un grand progrès, si ceux qui en connaissent le fonds travaillaient à y mettre l'abondance par des expressions nouvelles.

IV

Projet de rhétorique.

Ne pourrait-on pas engager quelqu'un de Mrs. les académiciens à composer une rhétorique? J'avoue qu'il aurait de la peine à dire des choses nouvelles qui fussent importantes; mais il ferait un nouveau recueil de tout ce qu'il y a de plus précieux dans les anciens. Il rassemblerait les plus beaux préceptes d'Aristote, de Cicéron, de Quintilien, de Lucien, de Longin, et des autres. Il trouverait dans ces auteurs tout son ouvrage préparé. Leurs textes qu'il citerait seraient l'ornement du sien. Il n'aurait presque qu'à donner un arrangement à tant de riches matériaux. Il pourrait retrancher un certain détail des règles de l'art, que les anciens avaient poussées jusqu'aux dernières finesses et qui ne conviennent peut-être ni à nos mœurs, ni à nos préjugés. Plus un habile homme se bornerait à prendre la fleur de la plus pure antiquité, plus il ferait un ouvrage court, exquis et délicieux, avec un travail médiocre.

Les anciens avaient leurs raisons pour s'occuper de ce détail innombrable de menus préceptes. Les Grecs avaient un gouvernement populaire : tout dépendait du peuple, et le peuple dépendait de la parole. La fortune, le crédit, la réputation, l'autorité étaient attachés à la persuasion de la multitude, et cette multitude était accoutumée à écouter des rhéteurs uniquement appliqués à raffiner dans l'art de toucher une assemblée. La parole était le grand ressort et en guerre et en paix. Ces rhéteurs dominaient en imposant au peuple. De là viennent tant de harangues rapportées dans les histoires de Thucydide et de Tite Live, de Diodore de Sicile, de Salluste et de Tacite. Elles sont devenues

2. *Énéide*, l. I.
3. *Énéide*, l. VI.

incroyables pour nous, tant elles sont loin de nos mœurs. On voit dans Diodore de Sicile les deux harangues de Nicolas (*sic*) et de Gylippe qui entraînent tour à tour les Syracusains d'abord pour sauver la vie des prisonniers athéniens, et enfin pour les faire mourir [1].

Il est vrai que les Grecs avaient bien plus cultivé les lettres et l'éloquence que les Romains.

Graiis ingenium, Graiis dedit ore rotundo
Musa loqui, præter laudem nullius avaris.
Romani pueri longis rationibus assem, etc.

Les Romains, occupés de leurs lois, de leurs guerres, de l'agriculture et de leur commerce d'argent, cultivaient peu les sciences et les beaux-arts.

Excudent alii spirantia mollius æra, etc.
Tu regere imperio, etc.

Salluste représente bien les mœurs romaines du meilleur temps. *Prudentissimus quisque negotiosus maxime erat. Ingenium nemo sine corpore exercebat. Optimus quisque facere quam dicere, sua ab aliis benefacta laudari, quam ipse aliorum narrare malebat* [2].

Il faut néanmoins avouer, si nous en croyons Tite Live, que l'éloquence était d'un grand usage dans la république et qu'elle était déjà parvenue à un haut degré de perfection dès le temps de Manlius [3]. Rien n'est plus nerveux, plus noble, plus véhément que la harangue de cet homme ambitieux [4]. *Quousque tandem ignorabitis vires vestras, quas natura ne belluas quidem ignorare voluit. Numerate saltem quot ipsi sitis!... Tamen acrius crederem vos pro libertate quam illos pro dominatione certaturos... Quousque me circumspectabitis? Ego quidem nulli vestrum deero*, etc. Il ne faut point s'étonner si un si puissant orateur enlevait tout le peuple pour se procurer l'impunité, en tendant les mains vers le Capitole qu'il avait autrefois préservé de l'invasion de l'armée gauloise. Il fallut le faire passer du champ de Mars, d'où il montrait le Capitole avec tant d'art à la multitude, dans un bois sacré où (*sic*) le Capitole ne pouvait être vu; alors le peuple le condamna. *Apparuit tribunis nisi oculos quoque hominum liberassent a tanti memoria decoris, nunquam fore in præoccupatis beneficio animis vero crimini locum... Ibi crimen valuit*, etc. Tout le monde sait combien l'éloquence des Gracques [5] causa de trouble à Rome. Ce fut un malheur pour la république de ce que Catilina avait *beaucoup d'éloquence et peu de sagesse* [6].

La parole n'a aucun pouvoir semblable chez nous. Rien ne s'y fait

1. Cette dernière phrase est une addition marginale.
2. *Bell. catil.*
3. L'exemple de Manlius est à une autre place dans l'imprimé.
4. Dec. I, l. 6.
5. *Gracques.* C'est donc par suite d'une faute d'impression que les premières éditions donnent *Grecs*.
6. Sall.

par délibération publique. Tout se décide en secret ou dans le cabinet du prince[1] ou dans quelque négociation secrète. Les assemblées ne sont que des cérémonies et des spectacles. Nous ne voyons même aucun discours éloquent qui nous reste ni de nos anciens parlements, ni de nos états généraux, ni de nos assemblées de Notables. Aussi voyons-nous que notre nation, qui ne manque ni de délicatesse ni de vivacité, n'a pas fait de grands efforts pour atteindre à une éloquence qui persuade, qui touche, qui entraîne les esprits. L'usage de la parole en public se trouve presque bornée (*sic*) aux prédicateurs et aux avocats. Or il est visible que nos avocats ne désirent[2] pas avec autant d'ardeur de procurer à leurs parties le gain de leurs procès, que les orateurs grecs et latins désiraient de prévaloir pour se rendre les maîtres de leurs républiques. Ces orateurs étaient excités par les plus grands objets de l'ambition à faire des efforts incroyables pour toucher et pour entraîner les peuples. Ils s'y exerçaient sans relâche dès leur première jeunesse et sous les plus grands maîtres. Ils avaient pour perfectionner cet art une émulation et une espèce de tradition non interrompue de je ne sais combien de siècles. Chacun s'efforçait d'enchérir. Au contraire nos avocats ne plaident guère que sur des causes médiocres, plus sur la procédure et sur des interprétations subtiles des lois ou des coutumes que sur le droit public et sur les grands principes de jurisprudence. Ils se hâtent de plaider pour acquérir de la réputation et du bien, sans avoir eu le loisir d'étudier à fond les grands modèles de l'antiquité. Ils quittent l'occupation de plaider et se bornent à celle d'être avocats consultants, dans l'âge de maturité et de force de génie, où ils pourraient commencer à faire des discours nourris de science et pleins de gravité. D'abord ils se jettent dans les déclamations fleuries, pour acquérir de la réputation et pour éblouir le vulgaire. Si leur réputation s'établit, ils sont bientôt accablés et ils ne peuvent plus rien faire qu'avec précipitation et négligence. Ils ne sont qu'à demi préparés. Il n'y a aucune proportion entre les soins qu'ils donnent à leurs plaidoyers et ceux que Démosthènes et Cicéron donnaient à la composition de leurs discours et à la manière de les prononcer. L'avocat le plus estimable est contraint de se borner à une narration précise des faits, à une exposition exacte de la question de droit, à la preuve de son opinion et à la réfutation de son adversaire, par le principe fondamental qu'il a établi. Heureux celui qui peut mettre sa cause dans les mains d'un jurisconsulte qui ait cette précision, quoique les tours véhéments et persuasifs lui manquent[3].

Oserai-je parler avec la même liberté des prédicateurs? Dieu sait combien je respecte leur ministère et avec quelle sincérité j'honore les

1. Voir plus haut, p. 379, n. 1.
2. Le Ms. avait d'abord : « Nos avocats désirent sans doute moins avec moins d'ardeur. » Les mots *sans doute moins avec moins* ont été biffés, et Fénelon a ajouté en surcharge : *Or il est visible que* nos avocats *ne* désirent *pas avec autant* d'ardeur.
3 Ces détails sur la formation des avocats sont abrégés dans les éditions.

personnes qui l'exercent avec un vrai zèle, mais on ne peut s'empêcher de remarquer ce qui affaiblit quelquefois l'éloquence des ministres de l'évangile. Tous ne paraissent pas également recueillis, détachés et morts à eux-mêmes. On ne voit que trop de jeunes prédicateurs qui se hâtent de prêcher avant qu'ils aient acquis la science, la réputation et l'autorité sans laquelle le ministère est avili. Le public croit voir qu'ils cherchent moins la gloire de Dieu que la leur, et le salut des âmes que leur fortune. On est persuadé qu'il (*sic*) se prêchent eux-mêmes et non J.-C. Ils cherchent dans les pères les expressions qui peuvent éblouir et plaire, plutôt que celles qui peuvent instruire et toucher. Leur déclamation affectée n'inspire aucune confiance en leur vertu. On n'y voit reluire ni simplicité, ni zèle, ni même un esprit sérieux; on ne les reconnaît point pour *les ministres de J.-C. et les dispensateurs des mystères de Dieu*, pour *les apôtres des églises et la gloire de J.-C.*; on ne croit point écouter des apôtres en les écoutant. Ce n'est point avec cette élégance affectée que S. Pierre parlait dans ces sermons où il convertissait des milliers d'hommes. Démosthènes même, orateur païen [1], méprisait les fleurs, dont les ministres évangéliques ornent leurs discours. On n'a qu'à comparer le discours simple et véhément de Manlius, dont j'ai rapporté quelques mots, avec les phrases brillantes de nos prédicateurs. C'est que Démosthènes était bien plus occupé de la liberté de sa patrie [2] et des moyens de résister à Philippe, que certains prédicateurs ne le sont de la conversion des âmes. C'est que Manlius désirait bien plus vivement soulever le peuple que plusieurs prédicateurs ne veulent le sanctifier. L'ostentation et la vaine parure sont indécentes pour un homme grave [3] dans la parole comme dans les habits. Que penserait-on d'un missionnaire qui prêcherait avec un habit brodé et couvert de rubans? Que peut-on penser d'un homme qui vient faire la fonction d'apôtre avec un discours plein des vains ornements et des traits [4] les plus affectés de ce qu'on nomme le bel esprit? Faut-il que les sages païens nous aient donné l'exemple de fouler aux pieds des choses si peu sérieuses, toutes les fois qu'il s'agit d'un intérêt sérieux, et que les ministres de J.-C. les cherchent avec empressement, lorsqu'il s'agit du salut éternel? On n'a qu'à lire la lettre [5], où S. Aug. raconte en détail ce qu'il avait fait à Hippone pour y corriger l'abus des festins trop libres que le peuple faisait dans les jours solennels des saints. Il ne se contenta point de l'applaudissement de ses auditeurs. Il eut recours aux reproches les plus véhéments. Il prit en main le livre des écritures. Il en lut divers endroits d'un bout à

1. Ces trois derniers mots sont en surcharge.
2. Fénelon avait écrit en surcharge : *C'est que Manlius voulait ardemment soulever le peuple*. Mais il a raturé cette phrase.
3. Ces quatre derniers mots sont en surcharge.
4. Fénelon avait d'abord écrit *tours*.
5. Ep. XXIX, ad Alyp. Dans les éditions de la *Lettre à l'Académie*, ce trait de saint Augustin est à une autre place, et légèrement modifié.

l'autre[1] pour tâcher de *briser*[2] *les cœurs* endurcis. Il conjura ce peuple par les opprobres et par les douleurs du fils de Dieu, *par sa croix*, *par son sang*, de ne se perdre point[3] eux-mêmes, d'avoir pitié de celui qui leur parlait avec tant d'affection, et de se ressouvenir du *vénérable vieillard Valère*, qui l'avait chargé par tendresse pour eux du périlleux fardeau de leur annoncer la vérité. *Je ne les fis point pleurer*, dit-il, *en pleurant* sur eux; *mais pendant que je leur parlais, leurs larmes prévinrent les miennes, et alors je ne pus point, je l'avoue, retenir mes pleurs. Après que nous eûmes pleuré ensemble, je commençai à espérer beaucoup leur correction.* Mais tout n'était pas fini. Il y eut encore *des murmures. Je ne savais plus*, ajoute ce père, *quels plus puissants ressorts employer pour ébranler les cœurs. Je me préparais* à leur lire un endroit d'Ezéchiel, *à secouer mes vêtements et à me retirer. Alors le Seigneur montra qu'il ne nous abandonnait point.* Avant que ce père recommençât à parler, les plus indociles vinrent le trouver. Il les reçut *avec douceur*, il les toucha. Quand il fallut parler de nouveau[4].....

(*Le reste manque.*)

1. L'auteur avait primitivement écrit : *des endroits tout entiers.*
2. Ce mot remplace *rompre* qui a été raturé.
3. Fénelon avait d'abord écrit, *ne se nuire point à.*
4. Les mots *de nouveau* sont en appel de page.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.




